

Avec les démunis,  
passons de la précarité  
à l'insertion



Exercice du 1<sup>er</sup> janvier  
au 31 décembre 2019

- Les publics accueillis au CCAF
- Rapports d'activités des services
- Rapport moral de l'association
- Rapport financier 2019
- Rapport du commissaire aux comptes
- Priorités et orientations pour 2020
- Budget prévisionnel 2020.



# SOMMAIRE

Introduction :	page 2
<b>1 / Les publics accueillis au CCAF</b>	<b>3</b>
<b>2 / Rapport d'activités par service</b>	<b>4</b>
A - Accueil de jour	5
<i>L'accompagnement social des usagers</i>	
B - Domiciliation	
C - Boutique Vestiaire	
D - Hébergement Foyer André Roux	
<b>3 / Rapport moral</b>	
A - Le contexte de notre action	
B - Vie et évolution de l'association.	
C - Mise en œuvre du projet du CCAF	
D - Collaborations et partenariats	
<b>4 / Rapport financier 2019</b>	
A - Analyse des charges et produits 2019	
Tableaux des comptes 2019	
Les dons en nature et le bénévolat	
B - Rapport du commissaire aux comptes	
<b>5 / Rapport d'orientation 2020</b>	
A - Perspectives pour l'accueil	
B - Perspectives pour la domiciliation	
C - Perspectives pour le vestiaire	
D - Perspectives pour le foyer	
E - Perspectives globales de l'association	
<b>6 / Budget prévisionnel 2020</b>	
A - Présentation des produits et des charges	
B - Budget par service	

**Logos de nos partenaires**



Répondre à la soif de fraternité

# Introduction

Chers amis,

Soyez tous remerciés de votre présence à cette assemblée générale et de vos soutiens tant financiers que moraux en cours d'année ou pour l'envoi de vos pouvoirs.

Saluons les plus anciens d'entre nous qui soutiennent fidèlement le CCAF ainsi que les nouveaux qui participent pour la première fois à cette assemblée annuelle. Que chacun de vous soit la ou le bienvenu.

**Membres de l'association en tant que donateurs ou et bénévoles**, vous avez élu le conseil d'administration. Il est aujourd'hui de son devoir de vous rendre compte, en toute transparence, de ce qu'il dégage d'une année d'action ou beaucoup d'entre vous sont d'ailleurs très impliqués.

Ce rapport annuel, vous le savez, sera envoyé aux donateurs absents (malades ou éloignés). Il est également **destiné aux institutions publiques et privées** avec qui nous agissons par tout un maillage de collaborations et de partenariats.

Cette année nous avons été **bousculé par un important flux des demandes des personnes vivant en très grande précarité**. Collectivement nous avons cherché à répondre à leurs attentes et à **faire entendre leur soif de fraternité** selon l'axe que nous avons retenu lors de notre dernière assemblée générale.

**Ce qui nous motive**, conformément à notre projet associatif est de répondre aux besoins primaires des personnes et avec elles d'ouvrir des **chemins de réinsertion** adaptés. C'est l'axe de ce rapport.

**Lors de cette assemblée générale vous entendrez :**

1. Notre perception des **publics accueillis** par notre association,
2. L'évaluation de **l'activité de chaque service** du CCAF,
3. Puis le **rapport moral** dégagera quelques enjeux transversaux,
4. Ensuite au **bilan financier** vous rendra compte de notre gestion,
5. Puis les **priorités futures** seront proposées et le **budget prévisionnel** pour les réaliser.

Nous souhaitons que ce rapport offre à chacun de vous, une vue d'ensemble sur notre action avec les plus démunis. Mais aussi qu'il vous permette de **renforcer votre implication**, selon vos possibilités, afin de déployer notre action fraternelle.

François Anger, président

**Merci au Crédit Mutuel**

Ce rapport annuel a pu être réalisé grâce au soutien financier de notre agence du Crédit Mutuel.

# 1 / Les publics accueillis au CCAF

Les plus démunis rencontrés au CCAF affrontent de multiples problèmes souvent interdépendants. Ils cumulent des échecs et des ruptures traumatisantes, les accidents de la vie. Certains fuient la misère et la violence de leurs pays d'origine. Beaucoup très isolés, ne voient plus leurs familles ni leurs propres enfants... Au-delà de la diversité d'âge, de sexe, de parcours, d'origine géographique, de culture, et d'attentes, chacun est une histoire unique. Leur point commun est de se retrouver **en totale insécurité que l'on appelle « précarité »**. Ceci altère toute leur vie : la santé, le logement, le travail mais aussi les relations humaines, la famille, la confiance envers les autres et la société...

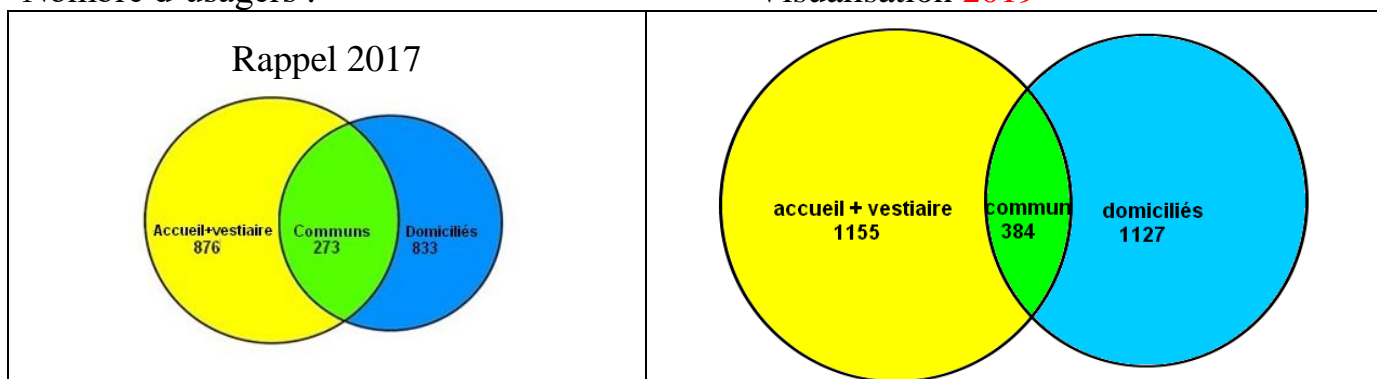
## Les usagers reçus au CCAF en 2019

NOMBRE D'USAGERS DU CCAF	2016	2017	2018	Passages 2018	Personnes 2019	Passages 2019
<b>A L'ACCUEIL DE JOUR</b>	655	876	866	8 040	<b>1 155</b>	<b>11 027</b>
A LA DOMICILIATION au 31 décembre	503	567	671	/	750	/
Domiciliés de l'année (y compris les radiés)	710	833	1002	11 387	<b>1 127</b>	<b>13 405</b>
COMMUNS ACCUEIL et DOMICILIATION	-170	-273	-295	/	<b>-384</b>	/
AU FOYER résidents de l'année	20	20	25	/	<b>25 ?</b>	/
VESTIAIRE sans accueil	17	23	53	/	<b>48</b>	/
Sur un total d'usagers (dom et accueil)			280	1 053	<b>359</b>	<b>1 101</b>
<b>Total des usagers (dé doublonné)</b>	<b>1 385</b>	<b>1 729</b>	<b>1 651</b>	<b>20 480</b>	<b>1 971</b>	<b>25 533</b>

**En 2019,  
1 971 personnes  
ont utilisé un ou  
plusieurs services  
du CCAF.**

Nombre d'usagers :

Visualisation 2019



**La progression des demandes**, constatée depuis des années, s'est fortement accentuée en 2019. Ceci devrait interpeller toute la société et ses décideurs. Cette population sans domicile stable, survivant dans la grande précarité, circulent d'un département à l'autre, d'une commune à l'autre au fil des rejets de notre société, et recherchent des lieux de paix pour se poser et des soutiens pour tenir debout. La grande majorité vit sur le territoire de Chelles ou de l'agglomération Paris Vallée de la Marne ou les alentours. A ceux qui viennent d'au-delà du nord-ouest du 77, nous indiquons les bonnes adresses de Meaux et de Paris. Avec délicatesse, le CCAF apprend à dire non et à réorienter.

Vivant en totale inconnue du lendemain, quelques-uns errent dans les rues, la gare... mais la grande majorité est invisible, car ces personnes s'abritent aux entrées de magasins, dans des véhicules, les transports en commun, des cabanes des bois et bords de Marne, au mieux certains ont une chambre dans une résidence sociale, ou des hôtels du 115, certains mettent toutes leurs économies à louer un espace chez des marchands de sommeil... En février dernier un SDF est décédé dans sa cabane en bord du canal. Pendant des années, un ami lui est venu en aide. Autre réalité, en quelques années nous avons vu augmenter la venue de femmes et d'enfants vers nous. **Qui s'en émeut ?**

Souffrant souvent d'un mal être physique et psychique, tous ont besoins d'alimentation, d'hébergement, d'accompagnement social, de vêtements, d'écoute qui les amènent vers nos services. Quelques Témoignages : Jeune français qui a été commerçant, en rupture avec ses frères, dort dans sa voiture, mais veille à son hygiène en venant au CCAF et se remet à jour au plan administratif.

Jeune française sans ordinateur chez elle, orientée par la CAF appelle pour qu'on l'aide dans ses démarches pour le permis de conduire.

Famille réfugiée du Darfour (Soudan) accompagnée par nos professionnels, vient d'obtenir le statut puis un travail dans le bâtiment et un logement à Pontault. Elle nous sollicite pour un meuble, un lit bébé, de la vaisselle...

Jeune français de 23 ans, veut s'en sortir, trop jeune pour le RSA il a obtenu un petit emploi municipal, mais cherche un hébergement car il dort dehors.

Cadre ayant fait un burnout, a tout perdu, et subit une longue dépression, mais accompagné par un travailleur social et le psychologue, il remonte la pente, a obtenu une chambre en résidence sociale et a retrouvé du travail.

**Faisons connaître l'immense courage de ces personnes pour vivre.**

## Plus de personnes seules à la rue : cris d'alarme de la Fondation Abbé Pierre

En quelques décennies, la part des ménages composés d'une seule personne est passée de 20 à 35 % de l'ensemble.

Ceci implique **d'avoir 7 millions de logements en plus** résume Manuel Domergue directeur des études à la Fondation Abbé Pierre. Le parc de logements ne s'est pas adapté à cette évolution.

Les ménages seuls sont souvent plus pauvres que les autres. Ces personnes ne peuvent partager les frais de loyer, d'équipement... Elles sont plus endettées que la moyenne. Et se retrouvent à la rue. Déjà, en 2012 les personnes vivant seules représentaient 65% des personnes sans domiciles.

Tels sont quelques constats présentés dans son rapport annuel, par la Fondation Abbé Pierre le 31 janvier 2020 à la Défense, pour interpeller le gouvernement et les candidats aux municipales.

## 2 / Rapport d'activités des services du CCAF

Le projet d'insertion des plus démunis que porte le CCAF, est mis en œuvre concrètement par 4 équipes très actives. Chacune a ses méthodes, ses partenaires privilégiés, ses contraintes. Ce rapport d'activités présente leurs actions, leurs réflexions, leurs interpellations, pour que toute l'association et ses partenaires en prennent conscience.

Merci à chacune de ces équipes et à leurs responsables :

- Marceline Vignacourt, responsable de l'accueil  
Sébastien Gentil, directeur opérationnel sur l'accompagnement social
- Marie Claude Beurrois, responsable du vestiaire,
- Michel Haustant, responsable de la domiciliation,
- Luc Monti, administrateur présente le bilan du foyer.

**Grâce aux bénévoles et donateurs**, chaque service a ouvert ses portes régulièrement et a accueilli fraternellement les personnes dans le besoin.



## ACCUEIL DE JOUR

# A – Accueil à la Roseraie en 2019

## Rapport de Marceline VIGNACOURT, responsable de l'accueil de jour

2019 : une année riche et encourageante pour nos accueillis, dans une ambiance sereine et détendue, avec une équipe de 3 travailleurs sociaux investie, des bénévoles actifs, 2 volontaires du service civique, des infirmières bénévoles et un psychologue indispensable pour nos démunis plus nombreux et aux besoins et demandes plus affirmés. Nous pouvons résumer **les points forts de cette année** :

- Des accueillis toujours plus nombreux et venant plus souvent :
  - **1 155 accueillis** (866 en 2018) **soit 289 personnes en plus (soit 33 %)**. Parmi les accueillis : 766 nouveaux
  - **11 027 passages** (8040 en 2018) **soit une augmentation de 30,6%**
- Plus de femmes avec enfants en bas âge.
- Des besoins en accompagnement social : **assurés par l'équipe dynamique** de 2 travailleurs sociaux placés sous la direction de Sébastien Gentil, Directeur opérationnel : **2684 entretiens sociaux. (+ 126 %)**.
- Des besoins en accompagnement vers les soins en augmentation traités par les infirmières bénévoles et le Psychologue Taoufik Janah : **ouverture d'une 3ème permanence le lundi après-midi.**
- Formation des bénévoles à la sécurité alimentaire (Formation TASA).
- Peu de tensions grâce à l'investissement de tous les acteurs (quelques sanctions dont 3 exclusions définitives récentes). Et au maintien de l'agent de sécurité, médiateur à l'accueil.
- Des attentes en accompagnement vers l'accès aux droits grâce aux outils numériques et l'action des 3 jeunes du Service Civique entre autres.
- Des bénévoles actifs et engagés en augmentation et présents aux instances de concertation : réunions mensuelles des bénévoles et du comité de suivi.
- Des dons alimentaires en augmentation : **16 000 kg** distribués lors des permanences en restauration sur place et par des colis alimentaires au plus démunis soit **+ 38 %** :
  - des banques alimentaires : BAPIF via APPRO 77, Croix Rouge Française à Mareuil-les-Meaux
  - de la boulangerie DIAS de Chelles (1922kgs)
- L'exploitation pour la première année du logiciel « Passerelle » pour la traçabilité des produits alimentaires collectés et distribués.
- Un contrôle sanitaire par la Préfecture de Seine-et-Marne qui l'a qualifié de « **satisfaisant** »
- La poursuite des investissements pour la modernisation des installations et des matériels **pour la laverie** (remplacement de 2 sèche-linge), **pour un meilleur accueil** (postes de travail des travailleurs sociaux, chaises, ordinateurs, imprimantes...).

Nous pouvons ainsi constater que les objectifs que nous nous étions collectivement fixés ont été respectés.

**L'accueil inconditionnel de l'autre** reste un exercice complexe au regard de nos capacités matériels et humaines (locaux, bénévoles, finances etc.) et de la situation de nos accueillis aux besoins de plus en plus nécessaires en particulier dans l'accompagnement social dans la sérénité et le respect de tous avec la grande précarité de certains démunis exclus de tout.

### 1/ L'équipe de l'accueil

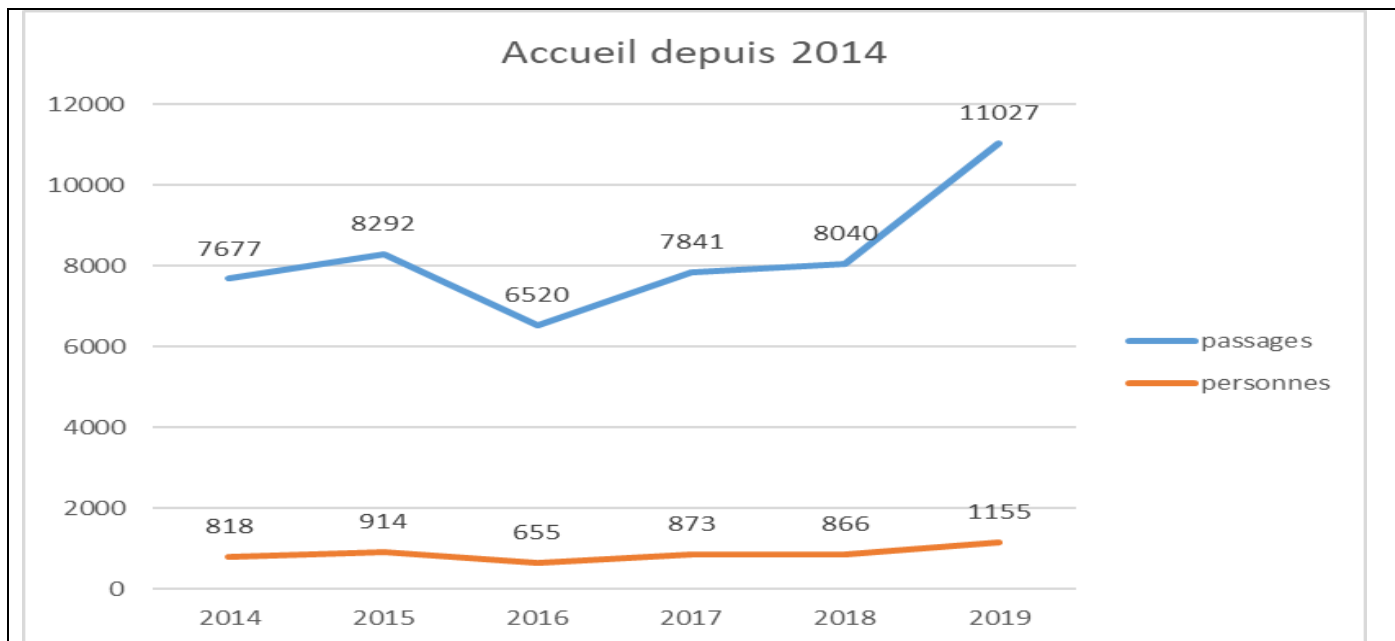
L'équipe, composée de 30 bénévoles environ (suivant leurs disponibilités), de 3 travailleurs sociaux, d'un psychologue à raison de 3 vacations par semaine et de 2 jeunes du Service Civique, équipe renouvelée et complétée avec difficultés en cours d'année.

Chacun donne de son temps suivant ses disponibilités, ses compétences et sa sensibilité, permettant d'assumer toutes les permanences : **137 en 2019** les lundi après-midi et mardi et vendredi matin auxquelles il faut ajouter des temps de travail hors permanences.

Chacun trouve sa place dans les différentes missions y compris les transports des dons alimentaires : **10 000 heures** offertes par les bénévoles. (Voir p **xx** )

## 2/ Un public accueilli aux besoins multiples

2019 marque une augmentation des effectifs d'accueillis (+30,6%) sans toutefois changer la spécificité du public venant chercher un peu de mieux être dans leur vie quotidienne en errance.



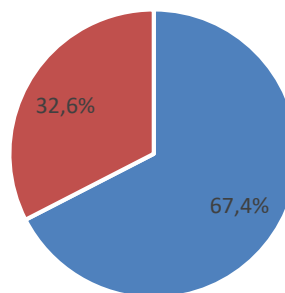
Au total nous avons enregistré **11 027 passages** et autant de petits-déjeuners ou de goûters et d'occasion d'écoute, de rencontres et d'échanges.

**En moyenne l'accueil de jour reçoit 77 personnes** par demi-journée d'ouverture pouvant monter à 100/120 certains jours. De 9h à 11h30, les usagers passent du petit déjeuner ou au goûter aux autres services : vestiaire, douche, lessive, accès aux droits, soins infirmiers, internet, téléphone, entretien social, bagagerie, courrier, entretien avec le psychologue et puis d'autres viennent simplement se restaurer.

### Proportion hommes-femmes à l'accueil 2019

hommes	67,4%	779
femmes	32,6%	376
<b>total 2019</b>	<b>100%</b>	<b>1155</b>

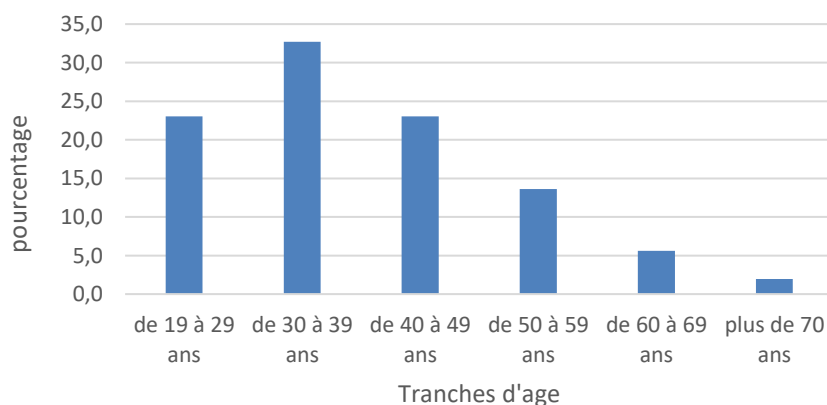
### Proportion homme - femme



### Répartition par âge sur 764 accueillis

accueillis	%	Nombre
de 19 à 29 ans	23,0	176
de 30 à 39 ans	32,7	250
de 40 à 49 ans	23,0	176
de 50 à 59 ans	13,6	104
de 60 à 69 ans	5,6	43
plus de 70 ans	2,0	15
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>764</b>

### Répartition par âge sur 764 accueillis.



**L'élément essentiel en 2019 est la présence de maman avec leurs enfants** en plus grand nombre souvent logés en hôtels ou résidences sociales sans restauration ni accompagnement social avec une situation précaire pour beaucoup d'entre elles. Mais les enfants ne sont pas comptés dans ces statistiques.

La majorité des accueillis sont en errance d'un territoire ou d'une structure à l'autre (411 personnes sont venues 1 fois dans l'année).

### 3/ Des services offerts pour leur mieux être et leur dignité

Dès l'entrée de l'accueil, avec l'aide du logiciel spécifique au CCAF en cours de réécriture, une meilleure gestion des prestations offertes est possible. Chaque accueilli est identifié par un badge qui permet aux accueillis d'exprimer leurs besoins. Les chiffres ci-dessous résument leurs demandes auxquelles il faut ajouter les accès en libre service.

Services	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Repas	7 677	8 292	6 520	7 841	8 040	<b>11 027</b>
Douches	2 038	1 734	1 490	1 669	1 537	<b>1 834</b>
Soins	204	496	580	240 ?	<b>451</b>	<b>614</b>
Lessives	399	435	403	591	522	<b>586</b>
Informatique	845	1 131	835	1 018	647	<b>711</b>

#### Alimentation des accueillis

##### Restauration sur place

Les accueillis bénéficient soit d'un goûter le lundi, soit d'un petit-déjeuner le mardi et le vendredi ; ce temps de restauration est adapté aux souhaits des accueillis. C'est aussi un temps de partage et d'écoute permettant de les diriger vers les autres services. **Au total 11 027 goûters ou petits déjeuners ont été servis en 2019** (8040 en 2018).

Les commandes et le transport des aliments sont assurés par l'équipe de bénévoles.

La Boulangerie DIAS, rue Gambetta, fournit gratuitement la majeure partie des besoins en pains grâce à ses surplus (**1922 kg**).

Le Monastère de Jouarre fait don de fruits. La Banque Alimentaire d'Ile de France et APPRO77 de Mareuil-les-Meaux gérés par la Croix Rouge apportent une aide précieuse **11 200 kg**.

En complément le CCAF achète les produits manquants soit **2773 kg**.



##### Colis alimentaires

Depuis plusieurs années des denrées alimentaires sont distribués sous forme de colis à emporter. L'année 2019 a vu ces demandes fortement augmenter nécessitant la mise en place de procédures en cours d'année : distribution 1 fois par semaine, ou pour certains 1 fois par mois en fonction de l'instruction de leur demande et de leur situation. Certains accueillis sont réorientés pour les colis vers leurs lieux de vie où il existe ce type de service.

**1850 colis distribués en 2019 soit en moyenne 40 à 45 colis par semaine.**

##### Douches

Le flux des demandes est réparti sur les 3 douches au rythme de 15 minutes dès leur inscription avec la mise à disposition de serviettes, de gel douche disponible par distributeurs automatiques, de shampoing, produits de rasage etc... **1834 douches en 2019 (1537 en 2018). + 19,3%**

##### Laverie

Autre service essentiel mais limité en raison du nombre de machines (2 lave-linge ; 2 sèche-linge) **614 lessives en 2019 (522 en 2018). +36,1%**

##### Bagagerie

Un petit local permet de stocker temporairement les bagages des démunis où ils rangent leurs documents personnels et leurs vêtements évitant pertes et vols dans la rue. Ce service a été moins sollicité. **47 passages mémorisés en 2019.**

### 4 / Les acteurs de l'accès aux droits

L'ensemble de l'équipe de l'accueil de jour concourt à l'accès aux droits par l'écoute des besoins, la détection des non-recours à leurs droits, le signalement aux travailleurs sociaux, au psychologue, aux infirmières, ou encore par l'aide à la lecture de documents reçus par les accueillis ou les conseils d'accès aux sites Internet.

## Convention avec la DDCS sur l'accès aux droits :

Depuis 2015 la DDCS (de la Préfecture) soutient nos actions d'accès aux droits initiées tant auprès des usagers de la Domiciliation que des bénéficiaires de l'Accueil de jour. Le financement a été renouvelé pour l'année 2019 pour un montant de 58 736 € pour l'ensemble de nos actions d'accueil de jour et de domiciliation auquel est venu s'ajouter 15 000€ au titre de notre labellisation comme « Point Conseil Budget ».

### Cyberespace Internet et nouvelles technologies.

Un long travail a été réalisé pour faire **passer la fibre** optique pour n'avoir plus de coupures intempestives grâce à François S et des accueillis. La WIFI a été remplacée par du câblage par Paul T pour 15 ordinateurs.

La dotation de 6 ordinateurs et 3 imprimantes mis à la disposition des accueillis leur permet de se renseigner, de remplir leurs dossiers en ligne et de bénéficier des nouvelles technologies. Cette mission est assurée essentiellement avec l'aide des jeunes du Service Civique. **711 demandes** ont été inscrites dès l'arrivée des usagers mais plus de mais bien d'autre s'en sont emparés en libre accès



### Point relais CAF :

Le CCAF a été retenu par la CAF comme point relais au profit de nos accueillis mais aussi de tout demandeur externe à l'association. Une convention de partenariat avec financement a été signée. Nous poursuivons cet objectif d'**inclusion numérique** des plus démunis par des accompagnements personnalisés et des initiations collectives. 500 fois des usagers ont pu bénéficier des ordinateurs, des imprimantes ; plus les accompagnements par les travailleurs sociaux.

**Un téléphone est mis à disposition** des démunis sans téléphone durant les permanences et la possibilité de recharger leur portable est offert aux accueillis.

**Lutte contre l'illettrisme.** Indépendamment des possibilités d'inscription dans les ateliers de l'université Intergénérationnelle (UIA) et des centres sociaux, une tentative d'atelier de français au CCAF a dû être abandonnée.

## 5 / Les animations

**Art plastique :** Hormis quelques animations autour du dessin, nous ne sommes plus en capacité par manque de place pour organiser ces ateliers

**Partenariat avec l'association Opti'vélo :** cette permanence a été suspendu par l'association Opti'vélo.

**Un repas en juin est** organisé avant les vacances avec environ 100 convives.

**Un repas de Noël** a été offert à près de 100 démunis. Et comme chaque année pour les cadeaux une collaboration avec le **Lycée Gasnier-Guy** s'est construite. **Les jeunes** ont collecté des produits d'hygiène pour remplir les sacs confectionnés par les bénévoles et complétés avec du chocolat par le CCAF.

**A l'initiative du CCAF et pour financer l'accueil de jour et le vestiaire, plusieurs événements ont été animés par les bénévoles** (Brocante de la Fraternité, bourse aux vêtements, bourse aux livres et bourse aux jouets).

## 6 / L'accès aux soins

La santé des plus démunis reste une préoccupation constante en lien avec tous les autres services ; pour satisfaire cet objectif le CCAF s'appuie sur plusieurs acteurs professionnels et bénévoles (le psychologue et les infirmières). Ces actions s'insèrent dans le Plan Santé Régional 2018-2022.

### Par les infirmières :

Quatre bénévoles diplômées se relaient lors des permanences pour les petits « bobos » mais aussi dans l'orientation et l'accompagnement vers le milieu médical et hospitalier pour les cas plus graves. 110 permanences tenues.

Une matinée de vaccination de prévention contre la grippe avec le service de l'hôpital de Jossigny pour 45 usagers.

**Les usagers ont effectué 668 passages auprès des infirmières en 2019** (451 en 2018) augmentation de **36%**

### SYNTHESE DE L'ANNEE 2019

Prévention (AME/CMU) et maladies chroniques	196	Orientation Ville Evrard/pass	35
Soins/nettoyage plaies pansements	169	Orientation vers Médecins du monde	8
Soins/administration médicaments	279	Orientation Ophtalmo/lunettes sans frontières	8
Orientation médecins traitants	57	Orientation reliage pers. dépendantes	4

Orientation vers centre de santé, hôpitaux	7	Orientation psychologue CCAF	28
Orientation vers centre dentaire / pass	3	Orientation accompagnement social CCAF	67
Orientation vers kinésithérapeute	2	Addictions	29
Vaccination anti grippe Pass Jossigny	45	Orientation PMI	10

### Par le psychologue

Depuis plusieurs années, nous avons adhéré au projet de santé mentale initié et soutenu par l'Agence Régionale de Santé, considérant que la majorité de nos accueillis ou hébergés ont un besoin pressant d'accompagnement et de soutien pour leur réinsertion dans la société.

Pour 2019, la convention de financement des vacances d'un psychologue a été renouvelée : En cours d'année nous sommes passés de 2 à 3 permanences hebdomadaires confiées au Docteur Taoufik Janah. Les objectifs portent sur :

- Le repérage de la souffrance psychique des personnes vulnérables reçues tant à l'accueil de jour, à la domiciliation, qu'à la pension de famille
- L'écoute, le dialogue et leur accompagnement vers les soins ou leurs démarches administratives,
- Le partenariat avec tous les acteurs de l'association et des organismes traitant de la santé mentale.

### Extraits du rapport du docteur Taoufik Janah, psychologue clinicien

Texte attendu

En réserve



## 7 / L'accompagnement social des usagers

### Rapport de Sébastien Gentil, directeur opérationnel

L'année civile 2019 a donc vu le plein exercice de l'équipe constituée au cours de l'année 2018 : Mme Claire PAWLICKI, assistante sociale, Mr Jean Bosco MBALLA, Conseiller en Insertion Socio-professionnelle.

L'équipe sociale salariée est coordonnée par Mr Sébastien GENTIL, directeur opérationnel du CCAF, qui assure lui-même des permanences sociales.

Au cours de l'année 2019, cette équipe a pu compter sur des jeunes volontaires en service civique (5 jeunes ont été engagés et se sont succédés), un stagiaire en formation d'assistant social pendant le 1er semestre 2019 et l'arrivée d'un apprenti en licence gestion de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) à compter de septembre de la même année. En interne, l'équipe salariée poursuit son travail en lien avec les bénévoles des services accueil, domiciliation, les infirmières bénévoles ainsi que notre psychologue vacataire.

Quelques éléments d'information concernant l'activité des permanences sociales à l'accueil de jour en 2019, en complément des éléments statistiques présentés ensuite :

#### Nombre d'entretiens par mois en 2019

(les jours d'ouverture varient selon les mois)

	Jan	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct.	Nov.	Déc	Total
Entretiens réalisés	247	246	271	296	260	205	285	35	257	264	166	162	2 594
Personnes reçues	123	110	112	124	113	115	126	26	134	135	102	91	1311 ? dédoublonnés

La très forte hausse des sollicitations de prestations et d'entretiens a nécessité des modifications au dernier trimestre 2019 nous amenant à mettre en place une prise de rendez-vous en amont et une limitation du nombre d'entretiens par permanence. L'objectif est de permettre aux accueillis de bénéficier d'une écoute active en vue d'un meilleur accompagnement et préserver au mieux l'équipe de nombreuses « pressions » liées à la multiplication des situations et des urgences... Ce constat est à replacer dans le contexte de l'augmentation générale de la fréquentation des services de l'accueil de jour...

Concernant les actions en elles-mêmes, quelques enseignements généraux à propos des suivis effectués, à retrouver dans le tableau :

- Problématique prégnante de l'absence de logement et d'hébergement précaire qui se reflète par le nombre de demandes d'hébergement effectuées par l'équipe et de demandes de logement social lorsque la situation de la personne le permet (critères administratifs en particulier),
- Autre sujet caractéristique du public accueilli : l'absence de couverture santé... expliquant les chiffres élevés de demandes de CMU (couverture maladie universelle) ou d'AME (Aide Médicale d'Etat pour les personnes n'ayant pas de titre de séjour) ou encore de contacts avec la CPAM,
- Pour une partie du public accueilli, nous sommes également amenés à reprendre l'ensemble des démarches administratives laissées de côté, refus du lien avec les institutions suite à des mauvaises expériences ou encore d'impatience au regard des délais de traitement : nous retrouvons ces activités dans les chiffres liés aux actions menées autour de la demande de titre de séjour, de régularisation auprès des services fiscaux (nous avons été ainsi amenés à rattraper des retards de plusieurs années de déclarations...etc.) ou de droits à la Solidarité Transport.

Nous fonctionnons comme un premier maillon de la resocialisation tant dans l'accueil, le conseil, le suivi...

Contrairement aux idées reçues de manque de régularité dans l'accompagnement de personnes accueillies, un nombre non négligeable d'entre elles vient de manière assidue aux rendez-vous proposés permettant la mise en place de réels accompagnements, avec l'instauration du lien de confiance... Cela se reflète par le ratio nombre de personnes/nombre d'entretiens.

Nous sommes parfois confrontés à des situations particulières posant des questions juridiques pointues (droit au séjour, séparation familiale et garde d'enfants etc.) qui nous conduisent à orienter les personnes vers des structures plus spécialisées.

Enfin, l'équipe sociale est également amenée, au regard de la grande précarité des personnes reçues, à orienter vers des actions caritatives aussi bien en interne au CCAF (colis alimentaires, vestiaire...etc.) ou vers d'autres associations...

Le tableau présente la diversité des actions et se veut quasi-exhaustif...Il reflète également la grande variété des publics reçus à la Roseraie : personnes à la rue / grands précaires, mères isolées avec enfants, familles prises en charge par le 115 et hébergées en hôtel à Chelles et les villes environnantes...

<b>Entretiens avec les travailleurs sociaux :</b>		<b>1183 en 2018</b>	<b>et 2684 en 2019</b>
	<b>Nombre de bénéficiaires</b>		<b>Nombre bénéficiaires</b>
plus de 20 entretiens	7		25
de 10 à 19 entretiens	26		49
de 4 à 9 entretiens	56		109
de 2 à 3 entretiens	79		142
1 seul entretien dans l'année	132		135

## Tableau à venir sur les domaines traités en entretien

### Les minimas sociaux au 1<sup>er</sup> Janvier 2020

**Le SMIC** a progressé de 1,2% pour atteindre un taux horaire de **10.15€** brut soit **1 539,42 €** (pour 35H Hebdo)

**Le RSA : Augmente selon le nombre d'enfants (Avoir + de 25ans)**

- Une personne isolée : **559,74€** (socle) ; Parent seul avec 1 enfant : **958,36€** ; Parent seul avec 2 enfants : **1 197,95€**

**AAH : Allocation adulte handicapé** : (Avoir plus de 20ans) : **900€** depuis le 1<sup>er</sup> Novembre 2019

**Minimum Vieillesse : (65ans et plus) : 903,20€**

**Allocation de solidarité spécifique** (Chômeurs en fin de droits justifiant 5 années d'activités dans les 10 ans) : **502,20€**

**Allocation Demandeurs d'Asile : Soit 426€** (6,80€ par jour + 7,40€ additionnel journalier.)

### Conclusion sur l'accueil de jour **par Marceline**

2019 a été une année avec des besoins de plus en plus grand dans la demande de chaque prestation pour améliorer les conditions de vie de chaque accueilli pour qu'ils restent dignes et qu'ils puissent trouver du réconfort dans notre association. Espérons que chacun d'entre eux retrouvent un logement et un emploi.

**Merci à toute l'équipe des bénévoles, aux travailleurs sociaux, à nos volontaires du service civique et à notre psychologue pour le service assuré tout au long de cette année.**

**Merci à Michel Labreuil qui a œuvré 16 années au sein de notre équipe et qui se consacre à d'autres activités.**



## DOMICILIATION DU COURRIER

### B - Le service en 2019

#### Rapport de Michel HAUSTANT, responsable du service

Notre service de domiciliation permet à toute personne sans domicile stable (SDF, divorce, chômage, expulsion, migration...) de disposer gratuitement d'une adresse administrative pour recevoir son courrier de manière constante et confidentielle et faire valoir certains droits et prestations. Nous sommes agréés à cet effet par la préfecture. Une forte augmentation de la demande nous a bousculé. Trop de communes, loin de Chelles, renvoient vers nous. L'équipe s'est renouvelée, s'est élargie à 3 nouveaux et s'est adaptée à ce flux de demandes.

**Pour prétendre à une élection de domicile**, il faut remplir une des conditions suivantes :

- Vivre sur le territoire Nord-Ouest du 77
- Séjourner sur ce territoire à la date de la demande
- Exercer une activité professionnelle
- Avoir des liens familiaux avec une personne vivante sur le territoire
- Exercer une autorité parentale sur un enfant mineur qui est scolarisé
- Bénéficier d'une action d'insertion ou suivi social, médico-social ou avoir entrepris des démarches à cet effet

#### L'équipe des bénévoles

L'équipe, composée de 9 bénévoles animée par Michel Haustant, est disponible, dynamique, ouverte d'esprit, engagée, et conviviale. Elle offre un lieu de contacts, et par ses interventions créent et maintiennent un lien social avec ses personnes. Elle effectue différentes opérations pour répondre et satisfaire aux demandes :

- Informer et orienter les domiciliés (soins, alimentations, vêtements, accompagnement...)
- Les accompagner dans leurs démarches administratives
- Aider à la lecture des courriers
- Aider à remplir les documents administratifs avec les autres services CCAF...

L'équipe de bénévoles assure la réception, l'enregistrement et la distribution du courrier aux personnes domiciliées, dans un esprit accueillant.

#### Les activités de l'équipe

Selon les disponibilités de chaque membre de l'équipe, nous établissons un planning pour répartir les rôles. Nous allons chercher le courrier à la boîte postale à la Poste. Il est ensuite, classé au CCAF afin d'être prêt à le distribuer pendant les jours de permanence.

Lundi et Jeudi	Récupération du courrier à la boîte postale puis tri et classement
Mardi et Vendredi Permanence de 9h à 11h30	Récupération, tri et distribution du courrier, prise de rendez-vous pour entretien. Entretien de domiciliation et attribution des attestations de domiciliation.
Mercredi matin	Gestion administrative et informatique et radiations Entretiens approfondi sur rendez-vous et entretien annuel de renouvellement.

En 2019, l'équipe a ouvert **105 jours**, et y a distribué en moyenne **147 lettres par permanence**. Elle a consacré aussi beaucoup de temps à recevoir les personnes en entretien individuel avant décision de domicilier.

#### Les lettres traitées et les visites

	Nombre de LETTRES RECUES				Nb de VISITES et LETTRES		Plus de lettres Contrairement aux idées reçues, Internet ne supprime pas le Courrier. On observe une <b>augmentation du volume de lettres</b> triées dû au nombre de personnes reçues.  <b>Recevoir un courrier n'est pas anodin. Certains disent leur déception quand personne ne leur écrit.</b>
	reçues	retours	à suivre	divers	visites	distribuées	
2014	17 973	2 217	16	768	9 119	14 541	
2015	19 671	2 242	2	690	9 906	16 506	
2016	18 984	2 831	0	721	9 324	15 173	
2017	18 846	2 766	0	554	10 296	15 061	
2018	19 337	3 107	0	499	11 387	15 507	
2019	<b>21 762</b>	<b>3 503</b>	<b>0</b>	<b>526</b>	<b>13 405</b>	<b>17 247</b>	
	moyenne par permanence en 2019 ->				<b>127</b>	<b>147</b>	

## Méthodes : inscriptions, entretiens, radiations...

L'augmentation des demandes nous a amené à faire évoluer nos méthodes, conformément aux règles de la préfecture

- Toute demande de domiciliation génère un 1<sup>er</sup> entretien et une prise de rendez-vous,
- Lors du rendez-vous l'intéressé fait connaître sa situation, puis l'association demande un délai de réflexion.
- Si la décision est favorable une attestation est délivrée.
- La domiciliation est accordée pour un an renouvelable suite à un entretien de mise à jour de la situation.
- Elle prend fin à la demande du bénéficiaire. Mais aussi s'il ne se présente pas physiquement ou par téléphone pendant plus de trois mois (sauf absence justifiée pour raison de santé ou d'incarcération) il est alors radié.
- En cas de refus orientation et notification par écrit

Merci à la Préfecture qui nous guide bien pour ce service de domiciliation.



File d'attente à la distribution du courrier



Marie Antoinette a pris sa retraite

## Les usagers de la domiciliation du CCAF

Beaucoup sont envoyés par les services sociaux et des communes qui freinent la domiciliation en mairie.

Rappelons que la domiciliation est un droit, c'est comme un levier pour se réinsérer sur de nouvelles bases.

D'autres associations agréées, ayant dépassé leur capacité, orientent aussi des demandeurs vers nous.

Années	LES DOMICILIES			Les orienteurs					Radiés
	Inscrits	Ont le RSA	Sans RSA	Ont CNI	Via le CCAS	Via la MDS	Via le CCAF	Autre : CR asso...	
<b>Total 2017 →</b>	<b>567</b>	<b>308</b>	<b>259</b>	<b>226</b>	<b>240</b>	<b>73</b>			<b>266</b>
<b>Dont nouveaux</b>	<b>330</b>								
<b>Total 2018 →</b>	<b>671</b>	<b>170</b>	<b>369</b>	<b>258</b>	<b>132</b>	<b>76</b>			<b>331</b>
<b>Dont nouveaux</b>	<b>443</b>								
<b>Total 2019 →</b>	<b>749</b>	<b>159</b>	<b>571</b>	<b>251</b>	<b>118</b>	<b>81</b>	<b>395</b>	<b>146</b>	<b>376</b>
<b>Dont nouveaux</b>	<b>345</b>								

Les 749 inscrits comptent la file active au 31 décembre 2019, (donc sans les radiés). On remarque :

- Que qu'ils sont presque 200 de plus en 2 ans malgré notre dissuasion envers ceux qui sont loin du territoire.
- Qu'à peine 1 sur 4 bénéficie du RSA. Rappel les sans-papiers n'ont aucune ressource, ni les jeunes.

Répartition hommes / femmes parmi les inscrits Cette proportion reste stable.

Années	Total inscrits	Hommes	%	Femmes	%
2010	356	219	61,5	137	38,4
2011	384	238	61,9	146	38
2012	399	257	64,4	142	35,5
2013	419	272	64,9	147	35
2014	465	305	65,5	160	34,4
2015	500	307	61,4	193	38,6
2016	503	306	60,8	197	39,2
2017	567	351	61,9	216	38,1
2018	671	439	65,4	232	34,6
<b>2019</b>	<b>749</b>	<b>488</b>	<b>65,4 %</b>	<b>259</b>	<b>34,6 %</b>



En 10 ans on a plus que doublé le nombre de domiciliés.

## Observations sur les domiciliés

La très grosse majorité des inscrits vit à Chelles et les communes proches.

Plus de la moitié est temporairement hébergée chez des amis ou en famille (surpeuplement de certains logements).

Les autres sont à la rue, en hôtel 115, en caravane, en cabane, en squat, ou dorment dans leur voiture.

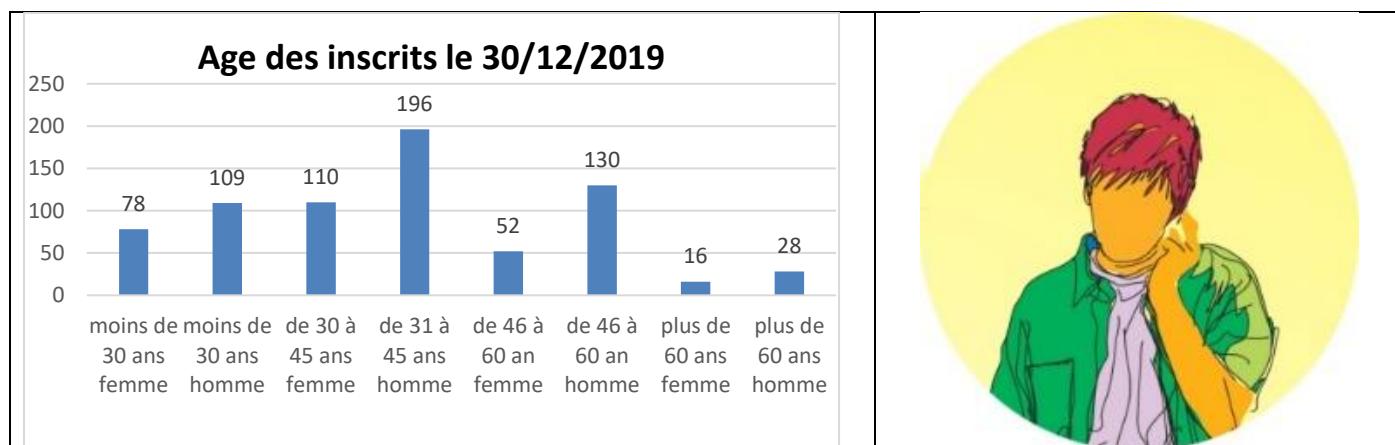

Un cinquième environ perçoit un salaire. Beaucoup d'autres sont en recherche d'emploi.

Un domicilié sur 6 a des enfants à charge (les ayant droits).

A noter que les hôpitaux demandent une domiciliation et d'être inscrit à l'AME ou la CMU pour être remboursé.

## L'âge des domiciliés en 2019

Age	-de 30 ans	-de 50ans	-de 60ans	-de 81 ans	Totaux
Femme :	78	13	32	19	259
Homme :	109	275	71	33	488
Ensemble :	168	342	108	52	747
Proportions :	22,5%	45,8%	14,5%	7,1%	



Il se confirme que nous servons une population en âge de mener une vie active.

## Autres informations

Nous apprenons, parfois plusieurs mois après, que certains domiciliés sont décédés. Il arrive que des familles nous demandent ce que l'on connaissait de leur défunt.

Chaque semaine des autorités externes nous sollicitent : des huissiers, des services sociaux ou de police ou des impôts, ou des associations de logement ou d'insertion... pour savoir si telle personne est encore domiciliée à notre adresse afin de lui annoncer de bonnes ou mauvaises nouvelles.

**Merci à toute l'équipe pour le service rendu aux domiciliés et à la société.**

## Témoignages d'utilisateurs

« Les personnes du CCAF sont compétentes, professionnelles, et toujours à l'écoute. Elles sont d'un grand secours. Heureusement qu'elles sont là pour nous donner du courage et de la force pour continuer à vivre et à avancer dans la vie. » Ecrit Dalila L

**Recueillir un autre témoignage**





## BOUTIQUE VESTIAIRE

### C –Le vestiaire en 2019

Rapport de Marie Claude Beurrois, responsable

**Le vestiaire est ouvert** les mardis et vendredis matin et à la demande ponctuellement. Ses rayonnages offrent une variété de vêtements, de taille, de couleurs pour enfants, femmes et hommes... On y trouve aussi des chaussures, des couvertures, des draps, des poussettes, des couettes et duvets, de la vaisselle, des valises et des sacs...utiles quand on vit dehors.

**Une équipe** de 8 bénévoles, coordonnée par Marie-Claude Beurrois, se répartit les tâches et l'organisation des jours d'ouverture.



**Les vêtements proviennent** d'un flux spontané et d'organismes collecteurs. Que tous soient remerciés.

- Des particuliers, notamment suite aux appels en paroisses, ainsi qu'aux deuils ou déménagements,
- Des collectes dans des écoles et lycées catholiques de Chelles et de Lagny,
- De l'association Partage Solidarité de Villeneuve le Comte après sa grande braderie,
- Des plateformes de dons d'entreprises (Dons Solidaires, Agence du don en nature).
- D'achat que nous faisons en cas de ruptures de stocks et pour des produits qu'on nous donne peu tel les chaussettes, sous-vêtements, duvets...

**Avant de distribuer** les vêtements, l'équipe tri les dons et élimine ceux en mauvais état, non adaptés. Ces rebuts sont remis au camion du Relais, association de réinsertion qui recycle ces vêtements et produit des matériaux d'isolation.

**L'organisation de la distribution** : La demande est forte et l'équipe régule les entrées à raison de 3 à la fois pour pouvoir dialoguer avec les usagers. Les accueillis, s'ils le peuvent, participent au achats ci-dessus. 3 899€ collectés.

**Cette année, on compte 359 usagers du vestiaire** dont 48 qui ne sont pas passés par l'accueil.

Environ 1 sur 5 n'a aucune ressource.

**En 2019, 1233 passages ont été noté par l'équipe** plus des dépannages. (1101 pointé sur ordinateur).

	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Sept	Oct	Nov	Déc	Total des passages
2016	118	16	99	88	84	97	11	108	96	82	114	<b>913</b>
2017	106	107	105	80	58	94	0	122	111	109	69	<b>960</b>
2018	89	85	115	76	59	95	82	117	124	121	90	<b>1 053</b>
<b>2019</b>	<b>116</b>	<b>132</b>	<b>301</b>	<b>117</b>	<b>85</b>	<b>111</b>	<b>79</b>	<b>119</b>	<b>138</b>	<b>136</b>	<b>97</b>	<b>1 233</b>



On constate donc **320 passages de plus** qu'en 2016.

Fréquence de passages	Sur 359 usagers	Remarque
1 fois par an	174	Comme pour l'accueil on distingue 2 publics : -Les passants -Les habitués qui comptent sur le vestiaire
2 fois	63	
3 fois	38	
4 fois	21	
de 5 à 10 fois	46	
de 11 à 43 fois	17	



**L'équipe participe activement aux journées de ventes :**

- Bourse aux livres : 405 €
- Bourse aux vêtements : 520 €
- Bourse aux jouets : 470 €

**Et bien sûr la brocante de la fraternité**

**Leur préparation**

Celle-ci implique des jours de tri, de remises en état, de nettoyages, des essais de piles, des vérifications diverses ...

Chacun peut constater que le vestiaire est une démarche citoyenne qui participe au recyclage, évite le gaspillage et concourt à la dignité des personnes démunies qui ne peuvent s'approvisionner dans le commerce.

**Que toutes les bénévoles du vestiaire soient remerciées mais aussi les donateurs qui nous permettent de distribuer !**



# HÉBERGEMENT EN FOYER

## D– Le foyer André Roux en 2018

### Rapport présenté par Luc Monti, administrateur

Pour rappel ce service est composé de **2 entités aux statuts différents reconnus par la préfecture**.

- La pension de famille : constituée de 4 appartements loués à MC Habitat, situés dans le quartier Gambetta permettant de loger 17 personnes
- 3 places ALT (allocation de logement temporaire) situé dans un pavillon du quartier Mont-Chalat pour 3 personnes,

Ces logements offrent donc **20 chambres individuelles**, permettant aux résidents de se poser et de bénéficier de l'accompagnement des travailleurs sociaux du CCAF.

Nous travaillons toujours sur différentes pistes afin de développer le nombre de places : atteindre le plafond de 25 places avec le dispositif actuel, créer une nouvelle pension de famille, solliciter l'hébergement chez des habitants bénévoles et partenaires.

### 1 – Le public des résidents

#### A - Pension de famille : Effectif des 4 appartements

##### Les mouvements de résidents

- 2017 : 2 départs : - 1 est décédé des conséquences d'une longue maladie  
- 1 vers un logement autonome, ne donne plus de nouvelles.
- 2018 : 7 départs : - 2 expulsions pour impayés  
-5 départs vers le logement social autonome
- 2019 : 5 départs : - 1 expulsion pour impayé  
- 1 décès suite a maladie  
- 2 départs vers le logement social autonome  
- 1 départ pour manquements aux règlement intérieur

**La durée des séjours** (calculée sur les 16 résidents présents en décembre 2019, ALT compris)

De nouveaux résidents ont été accueillis en 2019.

La durée moyenne des séjours reste cependant élevée : un peu moins de 3 ans et demi mais chute par rapport à 2018 (avec de nombreux départs, durée supérieure à 3 ans et demi grâce à cette rotation). Les résidents actuels ont :

- moins d'un an : 4 (au lieu de 7 en 2018)
- entre 1 et 3 ans : 6 (au lieu de 3 en 2018)
- entre 3 et 6 ans : 3 (au lieu de 4 en 2018)
- au-delà de 6 ans : 3 (au lieu de 6 en 2018)



Il demeure difficile de réaliser le passage du foyer vers d'autres types de logements plus pérennes au regard de la situation socio-économique des résidents, pour certains leurs pathologies ainsi que manque de petits logements de manière générale.

Nous notons que la très grande majorité des résidents s'impliquent réellement dans un suivi régulier et disposent d'une marge d'autonomie. L'équipe du Foyer est toujours perçue comme un appui et une ressource en fonction des besoins.

Nous sommes attentifs à ce que les dossiers de demande de logement de chaque résident soit en permanence à jour de façon à être réactif concernant toute offre potentielle de logement.

**Les catégories socioprofessionnelles** (résidents présents en déc. 2019).

- Salariés/intérimaires 7
- Retraités 3
- Demandeurs emploi 6 (dont des malades).

**Les ressources (types de revenu)** (résidents présents en décembre 2019).

- Salaire/revenu d'activité	7
- Retraite	3
- RSA	5
- AAH	1
- ASS	3

### **Certains résidents reçoivent plusieurs prestations sociales.**

Par ailleurs, au regard des ressources, la plupart des résidents de la pension bénéficient de l'aide au logement, perçue directement par MC Habitat ou le CCAF.

A noter que 3 résidents ont effectué des missions en 2019 pour la CARED, association intermédiaire à Chelles, dont deux d'entre eux à un rythme très régulier.

### **La santé des résidents**

Plusieurs résidents ont de graves problèmes de santé dû souvent à leur passé en précarité : handicap, difficultés respiratoires, dépression, obésité...

### **Relogement en sortie du foyer**

L'ensemble des résidents dispose d'une demande de logement social, suivie par les travailleurs sociaux.

En 2019, en lien avec le SIAO, l'équipe a positionné deux résidents sur le dispositif SYPLO pour les personnes prêtes à un relogement immédiat (administratif, ressources, à jour de leurs redevances...etc.). Les deux résidents ont accédé à un logement social au cours de l'année.

Nous travaillons donc dans nos accompagnements, pour cette année 2020, en vue de permettre aux résidents correspondant aux critères afin de pouvoir y être positionnés.

## **B - Les places en ALT au pavillon**

### **Trois résidents sont logés sur le pavillon.**

Pour rappel, ces résidents ne peuvent bénéficier de l'APL car le logement est en convention avec la DDSC pour que le CCAF bénéficie directement de l'ALT (Allocation Logement Temporaire, versée par la préfecture).

Les places sont conventionnées par le SIAO 77.

Deux nouveaux résidents ont intégré le pavillon au cours de l'année 2019.

**Situation salariale :** Les 3 résidents, présents au 31 décembre 2019, travaillent.

### **Le « Vivre ensemble » dans les deux dispositifs**

La question du vivre ensemble reste centrale au sein d'une pension de famille et en appartements partagés...

L'année 2019 a été marquée aussi bien en pavillon que sur les appartements par des conflits et des tensions. L'équipe a souvent joué la médiation, appuyée par les membres du Bureau notamment pour deux situations très difficiles qui a abouti à un départ de résident. L'entente entre ces résidents ??? [Compléter le texte](#)

## **2 - L'équipe animatrice du foyer**

L'année 2019 a vu le plein exercice de l'équipe salariée, recrutée en 2018.

Par ailleurs, une personne travaillant à temps partiel (sous statut de l'association d'insertion la CARED) assure la distribution des repas à nos résidents et du ménage dans nos bureaux des Tournelles et chambre qui se libèrent.

Enfin, un bénévole supplémentaire serait toujours très utile pour effectuer des petits travaux d'entretien et de bricolage dans les logements.

### **Les missions de l'équipe :**

L'équipe a pour mission la gestion déléguée de toutes les activités du foyer à savoir :

- Gérer le budget qui implique la perception des participations des résidents ainsi que les différentes activités d'intendance et de surveillance relatives au bon entretien des appartements.
- Porter attention aux problèmes du "vivre ensemble", et aux addictions diverses et fréquentes.
- Veiller aux situations administratives des résidents (constitution des dossiers individuels de chaque résident – veiller à leur mise à jour permanente –
- Assurer le partenariat nécessaire à l'accompagnement des résidents (CAF, Pôle Emploi ou services fiscaux.
- Etre au contact et au plus près des résidents: le bureau du foyer est ainsi accessible aux résidents, sans forcément de rendez-vous préalable du lundi au vendredi, en dehors des permanences de la Roseraie. Les visites d'appartements sont très régulières.
- Animer le foyer : il est important pour nos résidents, dans leur processus de reconstruction et de réinsertion, de s'intégrer dans la vie sociale locale. Des résidents étaient ainsi heureux de participer au repas de Noël à la Roseraie.

Si le lien est établi et s'est maintenu avec les résidents, un obstacle à cohésion plus forte demeure l'éparpillement de nos sites. Si les logements étaient rassemblés avec l'équipe sous le même toit, les contacts, le vivre ensemble serait sûrement différent parce que plus proche, quotidien, spontané, permettant d'impulser un "esprit de famille" comme cela se vit dans d'autres structures comparables.

### 3 - La gestion des participations : apprendre à être locataire

L'accompagnement social d'un résident s'inscrit dans la découverte ou redécouverte des règles, des droits mais aussi de devoirs et ceci dans un climat de respect et dans un but pédagogique. L'équipe du CCAF gère au mieux l'encaissement des redevances. Elle fait en sorte de trouver une solution dans les meilleurs délais.

Pour rappel chaque résident doit s'acquitter d'une redevance mensuelle de 222 euros. Le reste à charge des résidents, après encaissement de l'APL ou de l'AL varie généralement entre 15 et 195 euros. Au pavillon sur les places ALT (Logement Temporaire), la redevance est de 200 euros, sans possibilité de percevoir une aide au logement **ni repas**.

En 2019, comme les années précédentes, quelques résidents pour diverses raisons ne s'acquittent pas régulièrement de leur contribution et accumulent ainsi des impayés.

Des actions en justice sont menées et suivies par le trésorier -adjoint, ancien responsable bénévole du Foyer, le directeur opérationnel, en lien avec le président et le trésorier. Ils ont ainsi rencontré l'avocat du CCAF pour le suivi des dossiers. Une expulsion locative a eu lieu en juin 2019. Deux autres procédures sont en cours, après mise en place d'échéanciers et avis d'huissier non suivis d'effet par les résidents concernés.

### 4 - Gestion des locaux et du mobilier

Au cours de l'été 2019, le CCAF a mandaté la CARED afin d'effectuer un lessivage approfondi, et une remise en peinture des parties communes de 3 appartements et du pavillon, ainsi que 4 chambres profitant des départs et rotations.

Par ailleurs, l'ensemble des cuisinières fonctionnant au gaz a été remplacé par des cuisinières vitrocéramiques pour éviter les risques d'incendie. De même les extincteurs ont été vérifiés. Des réparations ou des changements ponctuels ont également été effectués, en fonction des besoins : remplacement sonnette, détecteurs de fumée....

La somme globale des travaux et investissements au foyer au cours de 2019 s'élève à 11 158 euros.



**En lien avec le bailleur MC Habitat, une lutte constante contre les nuisibles est menée. Une attaque de punaises de lit a été stoppée. Certains mobiliers en bois devront être remplacés par des meubles métalliques anti acariens et nuisibles.**

### 5 - Collaborations externes et remerciement

L'activité du foyer est conventionnée avec la DDSC (Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la préfecture). Cette convention confère à notre activité le statut de "Pension de famille" et en fixe les modalités de fonctionnement. Le CCAF bénéficie par cette convention d'une importante subvention de fonctionnement et en remercie la DDSC.

La Ville de Chelles continue à nous fournir quotidiennement et gratuitement 17 repas par jour pour nos 17 résidents. Le CCAF en remercie la municipalité.

Par ailleurs, se sont poursuivies des collaborations institutionnelles habituelles et contractuelles : CCAS, CAF, municipalités, préfecture, MDS, le SIAO.

Le CCAF est toujours adhérent de l'UNAFO. Le directeur opérationnel s'est ainsi rendu en novembre dernier aux rencontres nationales. Par ailleurs, le CCAF bénéficie également de ses conseils, des échanges et des documents pour la gestion de pensions de famille et résidences sociales.

**Nouveauté, des associations d'aide à domicile et de soins à domicile ont été sollicitées pour certains résidents âgés et malades.**

#### Augmenter notre capacité d'hébergement

Depuis plusieurs années le CCAF garde l'objectif d'augmenter la capacité de sa pension de famille par deux moyens :  
- obtenir de notre bailleur 2 ou 3 appartements supplémentaires en location. La demande de location d'appartements supplémentaires est toujours active auprès de notre bailleur.

- créer une nouvelle pension de famille. Ceci suppose de pouvoir disposer dans un programme immobilier spécifique d'une vingtaine de studios. Ce projet devra bénéficier de l'appui des pouvoirs publics locaux et d'un ensemble d'acteurs solidaires d'un tel projet (au niveau politique, immobilier, financier, technique). Cet objectif est toujours d'actualité.

**Conclusion : Cette formule de logement accompagné a fait ses preuves. Merci à toute l'équipe. Mais le manque de petits logements à bas coût reste criant sur notre territoire et bloque les sorties de l'hébergement.**

# 3 / Le rapport moral

Chers amis, vous venez d'entendre, ou de lire, le bilan de l'action concrète de nos 4 services. Dégageons quelques observations transversales sur le contexte, la vie du CCAF et les collaborations avec nos partenaires.

## A / Le contexte de notre action

« *Les inégalités économiques échappent à tout contrôle* » dénonce l'association Oxfam. Ainsi, « *en 2018, les milliardaires du monde entier, seulement 2 153 personnes, se partageaient plus de richesses que 4,6 milliards de personnes* ». Un peu plus largement, les 1 % les plus riches de la planète, cumulent deux fois plus de richesses que les 90 % les moins bien lotis. (Journal La Croix 20 janv. 2020).

Le Conseil d'administration fait plusieurs constats : En France, beaucoup de personnes ont peur d'être touchées par l'exclusion sociale. L'individualisme imprègne le climat social. Les bases familiales ont souvent explosé. Beaucoup se retrouvent seul. La politique sociale nationale, le plan pauvreté... tardent à porter leurs fruits. Mais il est vrai, la croissance retrouvée, permet une augmentation des emplois qualifiés, par contre les non qualifiés restent sans offres.

Nos institutions et collectivités locales adoptent des comportements individualistes. Les services sociaux, débordés, semblent avoir des instructions pour freiner l'accueil. Conséquences, les démunis, ballotés de guichets en guichets, sont souvent dessus par les administrations et les services sociaux manquant de moyens concrets, qui les renvoient vite vers les associations.

Face au compartimentage entre services et acteurs, le tissu social a besoin d'élan de solidarité pour porter les efforts ensemble et des informations mieux partagées car le flux des démunis est en forte augmentation. On l'a vu page 4. Même entre associations nous devons davantage travailler en concertation.

Saluons aussi la reconnaissance des services publics de l'Etat (la Préfecture par la DDCS, ARS, la CAF...) nous sollicitant pour des nouvelles actions, tel que le « Point Conseil Budget », pour accompagner les endettés.

Le CCAF ne se contente de panser les plaies engendrées par la précarité. Il cherche à réduire les causes qui rejettent dans la misère. Comme nous nous y étions engagés nous avons fait entendre les besoins des démunis en envoyant un questionnaire aux candidats aux élections municipales de nos 4 villes : Chelles, Courtry, Brou et Vaires. **Nous venons de publier les réponses reçues.**

## B / Vie de l'association en 2019.

### 1/ L'ensemble des acteurs du CCAF

L'association a la chance de réunir une belle diversité de membres qui se donnent les moyens d'agir. Elle compte aujourd'hui **161 membres actifs** (bénévoles et donateurs). Ce qui lui permet d'employer aussi 3 salariés, plus 3 personnes en vacances et 3 jeunes du Service Civique.

### Les 65 membres bénévoles

Ces personnes donnent de leur temps, selon leurs possibilités, pour animer nos diverses activités. Par leur fidélité au service, elles acquièrent une forte expérience. Cette mémoire est garante du bon fonctionnement des équipes. Leurs compétences se complètent. Mais certaines responsabilités prennent presque à plein temps, il faut donc veiller à susciter des adjoints et à déléguer davantage à de nouveaux piliers qu'il nous faut trouver, notamment des hommes.

Cette stabilité permet aussi d'intégrer des bénévoles plus ponctuels comme les jeunes orientées par la Mairie dans le cadre de l'aide au permis de conduire, ou des usagers qui demandent à rendre service.

En janvier 2019, la journée sur la fraternité a été un temps fort d'échange de convictions. En octobre, un temps d'expression a aussi réuni les nouveaux. Merci à tous, anciens et nouveaux, vous êtes le visage du CCAF.

**Continuons nos diffusions et les appels par les médias pour faire connaître nos besoins de bénévoles.** Ils amènent des contacts puis des entretiens d'orientation.



## Les 110 membres donateurs


### Evolution du nombre de donateurs et total partagé

Année :	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre Donateurs	27	50	78	87	75	101	96	98	115	110
Ont donné	3375	6260	7215	10624	10494	14100	12885	15073	14538€	15 800€

Depuis 35 ans des personnes soutiennent fidèlement chaque année notre action, ils sont le cœur battant du CCAF. Et au moins 18 nouveaux les ont rejoints en 2019, parfois informés par des membres. C'est bon signe car nous n'avons pas mené d'opérations spéciales mais une diffusion en continue.

Des personnes font plusieurs dons par an et même des virements mensuels. Ces dons vont de 20 € à 2000 €. Nous remercions chacun de ces membres. Continuons d'appeler car l'association a besoin de nouveaux donateurs.

## Le Conseil d'administration et son bureau en 2019

Membres	Fonctions, responsabilités	Mandats	
François ANGER, Jacques MOREL,	Président, membre équipe accueil <u>Vice-président</u> et délégué Association familiale protestante	Elu au CA et au bureau Membre de droit. Elu bureau	
Hervé LAPLAIZE Guy LECONTE	<u>Secrétaire</u> de l'association <u>Secrétaire adjoint</u> et délégué de la Société St-Vincent de Paul	Elu au CA et au bureau Membre de droit. Elu bureau	
Hervé SOUCHET, Michel GAZAGNE,	<u>Trésorier</u> de l'association <u>Trésorier Adjoint</u> et Responsable RH	Elu au CA et au bureau Elu au CA et au bureau	
Philippe de KERGORLAY, Romy LEGRAND,	Paroisse catholique de Chelles Paroisse protestante Lagny Chelles	Membre de droit Membre de droit	
A LEGEAY ou J LOZACH Poste vacant	Secours Catholique Seine et Marne Paroisse orthodoxe St Séraphim	Membre de droit Membre de droit	
Michel HAUSTANT, Marceline VIGNACOURT	Membre de l'équipe domiciliation Responsable de l'accueil de jour	Elue au CA Elue au CA	
Emile VIGNACOURT André SELLERET	Relations collectivités publiques Membre de l'équipe accueil	Elu au CA et au bureau Elu au CA	
Luc MONTI Agnès WOLF	Membre de l'équipe accueil Membre du CA	Elu au CA Elue au CA	

### Les travaux du Conseil d'administration et du bureau

En 2019 le CA s'est réuni 6 fois et le bureau 7 fois, pour des réflexions et des décisions collectives **chaque mois**. A ceci s'ajoute l'AG et de nombreux échanges par mail ou par groupes de travail permettent une information mutuelle. Beaucoup de sujets ont été débattus par les administrateurs et ils sont développés dans ce rapport :

- L'évolution du contexte social et des relations avec nos partenaires (visites Préfecture, CAF...).
- Le flux des demandeurs dans nos services et les moyens de freiner leur nombre pour une qualité de service.
- L'appel de nouveaux bénévoles et le soutien aux équipes de nos services, le kit du bénévole au CCAF.
- Le soutien à l'équipe des travailleurs sociaux (salariés et vacataires), leur formation, les salaires...et les conditions de l'accompagnement social.
- La relation avec les donateurs, la communication pour trouver de nouveaux membres présenter le CCAF.
- L'accueil de jour : le suivi des denrées alimentaires, l'hygiène, le temps de vacation du psychologue.
- Le foyer : le renouvellement des résidents, leurs besoins (santé...), la convention CAF, exclusions, nettoyage
- La domiciliation : les méthodes et procédures d'admission,
- Le vestiaire : le renforcement de l'équipe, la braderie de Villeneuve le Comte, les journées de ventes...
- Les finances : le point budgétaire, les demandes de subventions, les renouvellements d'agrèments.
- Le matériel : remplacement de lave-linge, frigo, cuisinières, extincteurs, sièges des bureaux, travaux peintures
- L'avenir des locaux pour poursuivre l'accueil, collaboration avec Association Ste Bathilde.
- Le questionnaire aux candidats aux élections municipales pour que les démunis ne soient pas oubliés.

### Le conseil de direction

Constitué des responsables des services, du directeur opérationnel et du président ce conseil chaque 15 jours assure la cohésion concrète, articuler les travaux des équipes, le calendrier, la répartition des tâches...

Il étudie et décide des admissions au foyer des personnes provenant de l'accueil ou de la domiciliation ainsi que les demandes alimentaires... Ces 4 pivots participent activement chaque mois au comité de suivi des accompagnements pour croiser les regards des diverses compétences.

Cette vie associative et les soutiens financiers permettent d'associer **d'autres statuts** : salariés, vacataires, jeunes du service civique, stagiaire... pour mettre en œuvre le projet associatif du CCAF.

## Les salariés et vacataires

L'équipe des travailleurs sociaux a poursuivi son implication dans le CCAF et apporte des compétences nouvelles aux activités du foyer et des accompagnements sociaux, ainsi qu'avec des partenaires.

Le flux des demandeurs a provoqué une surcharge de travail qui a été l'occasion d'un dialogue approfondi avec la direction. Et permis de renforcer nos méthodes de régulations.

Nous sommes reconnaissant à l'ensemble de ces personnes pour le service rendu aux usagers de notre association.

## Les jeunes du Service Civique

Tous les 8 mois il faut à nouveau recruter, accueillir et mettre en route de nouveaux jeunes volontaires. Cette année le recrutement a été laborieux, plusieurs candidats n'ont finalement pas conclu de contrat. Par contre deux jeunes se sont bien intégrés et rendent vraiment service à tous. Un grand bravo pour eux.

## 2/ La communication, diffusions, événements

Au fil de l'année divers **supports** sont utilisés pour communiquer avec nos divers publics : les usagers, les donateurs, les bénévoles et vers le tout public. Dépliants et affichettes dans les lieux publics invitent à nos événements (fête-brocante, bourse aux livres, bourse aux vêtements, bourse aux jouets...). La page Facebook et notre site Internet sont disponibles.

Saluons ici Sylvie Ziéba, graphiste et Joël Hohweiller, webmaster, pour leurs contributions bénévoles précieuses.

En dehors du stand lors du Carrefour des associations en septembre à Chelles et Vaires (c'est une première), et des interventions en classe de 3<sup>ème</sup> au collège, lycée Gasnier-Guy pour expliquer l'action du CCAF aux élèves et susciter une collecte de produits d'hygiène pour confectionner les cadeaux offerts aux démunis lors du repas de Noël, nous n'avons pas participé à d'autres événements externes. Ceci a manqué.

## La brocante de la fraternité du 15 juin 2019 à la Roseraie

Grace aux dons de multiples objets que nous stockons en cours d'année dans un local trop exigu, nous avons pu organiser à nouveau cet événement annuel.

Quelques bénévoles en sont moteur mais sachez que nous avons besoin de vous tous pour réussir la collecte d'objets à vendre, la diffusion pour inviter et l'organisation le jour même pour animer les stands. L'enjeu est triple :

- D'une part il nous permet d'être visible dans la ville et les quartiers par banderoles, affichettes, tracts, mail et médias. Mais il faut développer cette communication et sollicitant des jeunes diffuseurs.
- D'autre part beaucoup de familles modestes aiment y chiner et apprécient les petits prix. 544 visites.
- Et au final, l'argent récolté (2 454 € cette année) contribue au financement de l'accueil.

Si des artistes connus offraient leur participation nous pourrions faire venir davantage de visiteurs.



## C / Mise en œuvre du projet du CCAF

**Notre projet associatif** nous oriente vers l'autre et non vers nous-mêmes. Longtemps oral, il fut mis par écrit en Conseil d'administration d'octobre 2012 puis remis à jour par l'Assemblée générale de mars 2016. Il rappelle **la finalité de notre action** : « la réinsertion des plus démunis » et indique les objectifs concrets à atteindre. Les bilans d'activités montrent ce qui se réalise.

### 1/ Accueillir pour répondre aux besoins de première nécessité.

Pouvoir se nourrir, se réchauffer, se laver, et se vêtir dignement est primordial. Beaucoup d'accueillis reviennent pour cela. Par l'écoute nous nous adaptons aux besoins de chacun : alimentation, sac, paire de chaussures... Là se tisse la confiance qui permettra ensuite d'aller plus loin.

### 2/ Permettre d'accéder à la citoyenneté et aux droits

Ceci passe par l'information et la mise à jour des situations administratives des personnes en difficulté et leur inclusion numérique. L'initiation des usagers leur apprend à naviguer en autonomie sur les sites CAF, Sécurité sociale, Pôle emploi... Il reste à faire pour que chacun dispose d'une boîte mail.

### 3 / Améliorer la santé et l'accès aux soins

Après l'écoute des besoins par les bénévoles, les travailleurs sociaux, les infirmières et le psychologue interviennent, remettent en lien avec les services de santé, voire accompagnent certains. Pour la prévention, des vaccinations antigrippes et la campagne anti-tabac ont été organisées. Mais il reste trop de personnes sans soins (dentaire...).

### 4/ Permettre de se loger décentement

L'attente à la rue est déprimante. Comment travailler lorsque l'on dort mal en squat glacial ou dans les transports ? Relancer le 115, le SIAO, les demandes de logements sociaux, est essentiel. Des usagers ont eu des attributions, démontrant que ce « *logement d'abord* » ouvre vers le travail, la santé.

### 5/ Ouvrir à la culture, à l'alphabétisation

La bibliothèque n'a que quelques usagers, mais Internet est toujours très sollicité. L'info sur les cours de français existant dans Chelles est faite.

### 6/ Mettre en route vers la formation et l'emploi

Aide à la rédaction de CV, photocopieuses, ordinateurs pour maintenir le lien avec Pôle emploi, les entreprises d'intérim ou la Mission locale. Orientation vers l'école de la 2<sup>ème</sup> chance ou les BTS....

### 7/ Le suivi et l'accompagnement social

Sortir de la précarité demande d'être soutenu, conseillé, encouragé pour les démarches, notamment par des travailleurs sociaux avec les infirmières, le psychologue, les bénévoles pour surmonter parfois des échecs répétés.

## D / Nos collaborations et partenariats

Vivre en grande précarité pose de nombreux problèmes pour parvenir à une vie digne. Le CCAF vise la mise en route des processus de réinsertion, donc à remettre en lien avec les services concernés plus ou moins spécialisés.

#### Avec les services sociaux de Chelles et des alentours.

Les MDS du département, les CCAS des mairies orientent des personnes démunies vers nous pour des besoins auxquels ils ne peuvent répondre : alimentation, vestiaire, domiciliation, hébergement et accompagnement social.

Dans l'autre sens, pour l'accompagnement des usagers nous contactons les MDS, les CCAS, le CADA, l'ADSEA, l'AVIH... et bien sûr le 115 et le SIAO chargé de réguler l'hébergement sous l'égide de la préfecture

**Au plan associatif** nous nous concertons avec le Secours Populaire Français et la Croix Rouge française notamment pour les personnes logées en hôtel par le Samu social et coordonner nos calendriers.

#### Avec les collectivités locales et les services de l'Etat.

Les dossiers de **demandes de subventions** permettent d'informer de notre action et de nos besoins financiers. Notamment :

- Les **Villes** de Chelles et de Vaires-sur-Marne (convention avec le CCAS).
- La **Préfecture** (DDCS) que nous remercions particulièrement pour les différents agréments et son soutien financier garantissant le niveau d'accueil actuel ainsi que la Pension de famille et le logement temporaire.
- L'ARS, attentive à la santé psychique des sans abri.

**L'Agence nationale du Service Civique**, par son agrément, permet la gestion administrative des jeunes volontaires en lien avec la Préfecture (DDCS).

#### Avec les fondations :

La Fondation Abbé Pierre nous a invités à participer à sa journée sur l'état du mal logement et nous a octroyé une subvention, perçue en 2019, pour des achats de petits matériels.

La Fondation Jean Marie Bruneau et la Fondation Saint Etienne qui nous aident régulièrement, n'ont pas été sollicitées cette année.

#### D'autres solidarités se sont exprimées :

- L'association Solidarité Partage de Villeneuve le Comte qui partage le fruit de sa grande braderie avec plusieurs associations dont le CCAF.
- Le lycée Gasnier Guy de Chelles pour Noel et celui de St Laurent de Lagny qui fait des dons (vêtements...) au fil de l'année.
- Les amis du CLAC des Coudreaux animé par M Michel Gardiennet ont collecté toute l'année les bouchons de l'espoir pour soutenir plusieurs projets. Merci pour le don de 625€ en début 2020.
- L'écoute réciproque qu'offre l'association Vie Libre aux malades alcooliques à Brou.

#### Avec les structures de dons en nature (voir page dons)

La BAPIF : Banque alimentaire d'Ile de France, et la Croix Rouge Insertion (Appro77) de Mareuil les Meaux se sont alliées, nous permettant l'approvisionnement alimentaire de l'accueil de jour en produits européens et des collectes locales.

L'association Dons Solidaires et l'Agence du don en nature collectent des invendus non alimentaires auprès des entreprises pour les redistribuer à bas coût à des structures caritatives

**UNAFO** (l'Union professionnelle du logement accompagné) à laquelle le CCAF adhère pour trouver conseils sur la gestion de notre pension de famille.

**L'association Sainte Bathilde** gère le bâtiment de la Roseraie et fait son entretien. Ensemble nous avons entamé le dialogue pour préparer l'avenir de ses locaux permettant l'accueil des démunis. Merci à tous ces intervenants.

**Enfin, signalons que nous faisons travailler bien des entreprises** : Grande surface d'alimentation, Office HLM, plombier, électriciens, avocats, huissier, cabinet comptable, commissaire aux comptes, fournisseurs informatique, banque, serrurerie, agence de sécurité...

En particulier **M. Dias et sa boulangerie l'Epi d'Or**, rue Gambetta, pour les dons en pain pour l'accueil.

**Et les services parapublics** : Le SSIAD, service de soins à domicile et AD Séniors pour l'aide à domicile de certains hébergés malades grâce à l'aide personnalisée d'autonomie financée par le département. Et les hôpitaux de Jossigny et de Villeévrard pour plusieurs usagers...

### Parmi les événements heureux de cette année :



Le baptême de Pascal après 15 ans à la rue



La brocante de la fraternité du 15 juin 2019



Peintures des migrants de Calais exposées devant la gare de Chelles par le Secours catholique

### Conclusions du Rapport moral et remerciements

#### Un accueilli envoie ses vœux au CCAF :

*« Vous avez fait le choix de venir en aide aux humains sans distinction de race, de religion, de couleur... Vous êtes un exemple et devez être fier de vous. En cette nouvelle année 2020 recevez tous les vœux les meilleurs, bonne santé, prospérité, bonheur ».* Williams B

Dans les crises que traverse la société française, le CCAF contribue à **retisser du lien social** avec les personnes en grande précarité pour ouvrir des chemins d'insertion car tout être humain a droit à un avenir. Il nous faut oser le dire plus fortement ! Et continuer d'appeler d'autres personnes à nous rejoindre sur ces buts.

Au nom de tout le CCAF, je remercie vivement toutes celles et ceux cités précédemment qui concourent à l'objectif de fraternité de notre association.

Avec tout le Conseil d'administration merci de votre attention.  
François Anger, président du CCAF

# 4 / Rapport financier

Présenté par Hervé Souchet, trésorier et Michel Gazagne, adjoint

## Les ressources

Le Budget prévisionnel 2019 voté l'année dernière a été dépassé de 22,1% pour les produits, du fait d'une nouvelle subvention « *Labellisation Point Conseil Budget* » ainsi que d'un report de ressources non utilisées sur l'exercice 2018 plus important que prévu et de 20,7% pour les charges non prévues lors de l'élaboration de ce dernier. Nous rappelons ici, que les subventions ne sont pas garanties.

Cela confirme d'une part la reconnaissance de notre association quant à ses valeurs, et d'autre part la transparence de nos comptes reconnue par les **subventions Services** de l'Etat et des Fondations privées.

Ce souci de transparence guide nos choix, et les particuliers ne s'y trompent pas puisque leurs dons sont encore en hausse, 4% cette année.

## Les charges

Les charges de personnel, qui représente 38% des charges totales, ont été maîtrisées, puisqu'elles sont inférieures de 2,3% par rapport au budget prévisionnel.

Le ratio coût/personne accueillie est très favorable pour le CCAF ; ceci grâce à l'intervention des bénévoles, et aux aides gratuites (dons en nature) et des donateurs.

La participation des bénévoles est très importante, car sans eux nos charges seraient beaucoup plus élevées.

Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

Les différents dons en nature nous permettent de diminuer beaucoup d'achat (voir tableau).

## Sécurité

La règle établie pour le placement de notre trésorerie est toujours de « 0% risque », car nous travaillons avec l'argent provenant des subventions et des donations.

Pour rappel les intérêts du placement (effectué en 2017) ne seront versés qu'en fin de contrat. La trésorerie représente plus d'1 an de fonctionnement. Ce montant pourrait aussi permettre de réaliser des projets.

Les procès et les points trimestriels mis en place avec le Directeur Opérationnel nous permettent de suivre et d'analyser les participations des résidents ainsi que les prêts et les aides sociales accordés.

Nous restons vigilants quant à la bonne tenue des comptes et suivons la trésorerie au jour le jour sur le compte bancaire et grâce à une analyse constante des flux et des grandes masses (charges-produits).

La recherche du meilleur prix pour nos achats est de rigueur, il en est de même pour le suivi de nos comptes « Fournisseurs ».

## Collaborations

Le suivi des paies, des congés est réalisé par Michel Gazagne en relation avec le cabinet comptable. Nous tenons à remercier le cabinet comptable Rouxel, et Michel Gazagne, Trésorier adjoint et RH, pour ce suivi si précis.

Notre gestion est maîtrisée grâce à l'équipe comptable bénévole, que nous remercions vivement pour leurs professionnalismes et leurs disponibilités : Mme Blandine Lavialle et Mme Anne Garcia, ainsi que notre Commissaire aux Comptes pour son écoute et son aide.

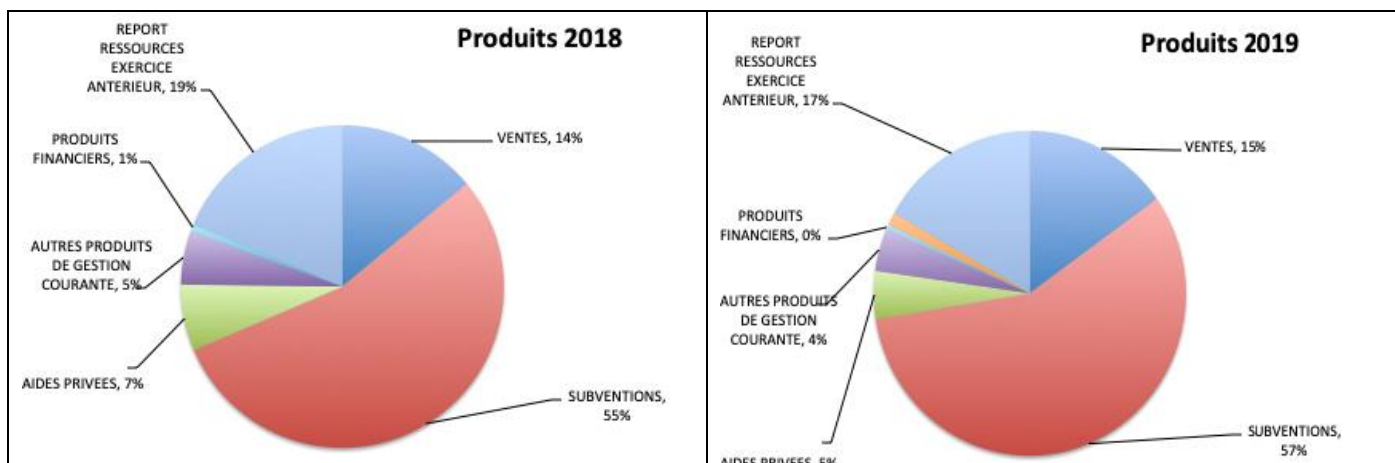
## 2019 - ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS

L'exercice 2019 enregistre un résultat excédentaire en recul par rapport à 2017 (-21%) à hauteur de 4 488,98 euros.

Rappelons ici que 2014 s'était soldé par un résultat négatif important (- 81 434 euros) qui s'expliquait en grande partie par la non-reconduction en cours d'année de la convention avec le Conseil Départemental relative à la gestion de l'activité AVE (Accompagnement Vers l'Emploi).

Sur une période de six ans le résultat consolidé reste donc déficitaire de 45 600 euros.

## I - LES PRODUITS 2019



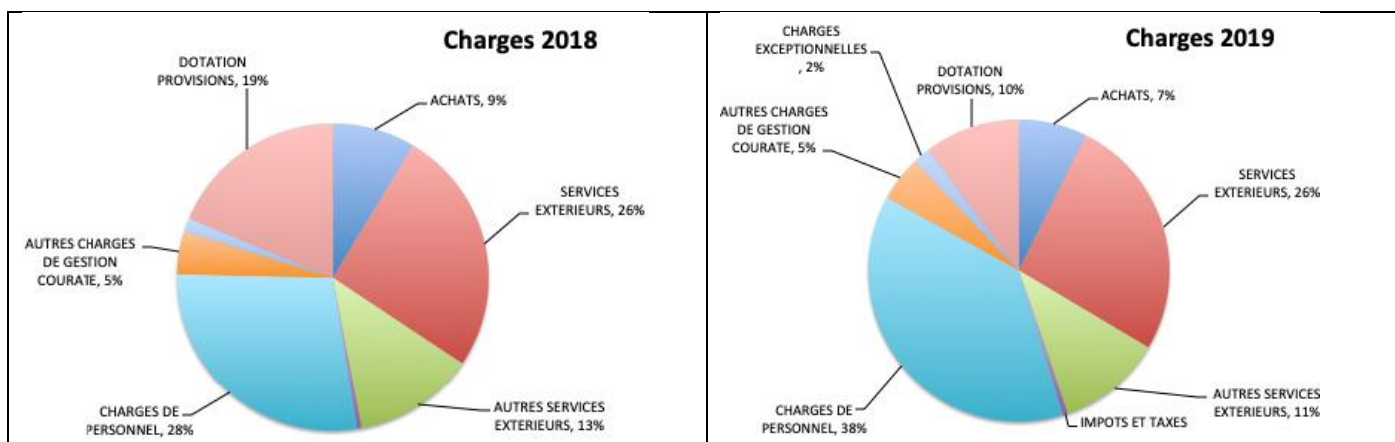
La répartition des produits a peu évolué. Pour rappel, les principales subventions sont :

- ARS : Agence Régionale de la Santé : 20 000 euros
- CAF Numérique : 8000 euros
- ALT : Aide Logement Temporaire : 4 505,16 euros
- Préfecture : Direction Départementale de la Cohésion Sociale : 178 016 euros

Nous n'avons cette année fait appel qu'à la Fondation Abbé Pierre pour nous aider à financer des achats.

Les Associations (membres de droit et amis) ont répondues présentes à nos demandes, puisque nous récoltons 13 100 euros. Nous les remercions vivement.

## II - LES CHARGES 2019



Deux facteurs ont contribué à modifier la répartition des charges :

- La hausse de 35% des charges de personnel (une année complète de présence)
- La diminution des dotations aux provisions « Engagement à réaliser sur Subventions - 48,4% »

Les principales charges en augmentation en montant et pourcentage sont :

- Les achats de nourriture (hausse de la fréquentation de l'accueil de jour)
- Les investissements réalisés cette année (cuisinières, sèche-linge, réfrigérateurs, ordinateurs, chaises, l'armoire informatique sécurisée, etc. ...) pour 9 763,87 euros
- Les travaux réalisés cette année, (électricité cave de l'accueil, le nettoyage et la réfection en peintures de plusieurs chambres, la pose de détecteurs de fumée, etc....) pour 9 316,65 euros
- Les charges exceptionnelles (départ signifié par le Bureau d'un résident pour 5039,79 euros).

Les tableaux suivants vous présentent le détail de ce bilan 2019

## **BILAN ACTIF**



## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Année 2019

### Méthode de valorisation :

Valeur marchande, valeur réelle, coût horaire basé sur le SMIC avec charges :15 € et temps réels

860 secours en nature /870 Dons en nature : 113 685,87 €
861 mise à disposition de locaux et moyens humains / 870 dons en nature : 30 100,00€
862 prestations /871 prestations en nature : 45 000,00 €
864 personnel bénévole/875 Bénévolat : 282 450,00 €
<b>Totaux 471 235,87 €</b> (détail ci-dessous)

### 86 -Emplois des contributions volontaires en nature

#### 860 Secours en nature / 870 Dons en nature

Dons en nature	Donateurs	Valeur marchande	Participation CCAF
Vêtements : Hommes, Femmes et Enfants	<b>Particuliers</b> Suite aux appels 200 sacs à 40€	8 000,00 €	0 €
Vêtements et Chaussures :	<b>Lycéens Saint Laurent Lagny</b> <b>Lycée Gasnier Guy Chelles</b> 30 sacs x 40€	1 200,00 €	0 €
Vêtements retrait sur place	<b>Association Solidarité Partage de Villeneuve le Comte</b> 50 sacs x 40€	2 000,00 €	0 €
Couvertures Jouets pour la bourse	<b>Familles, amis, monastère...</b> 20 sacs x 40 €	800,00 €	0 €
Vaisselle, bibelots, lits, livres jouets, etc.	<b>Particuliers</b> 20 cartons x 40 €	800,00 €	0€
Fournitures scolaires et bureau Produits d'hygiène produits d'entretien et divers	<b>Agence du don en nature</b>	8 886,37 €	947,99 €
Fournitures scolaires et bureau Produits d'hygiène produits d'entretien et divers	<b>Association Dons solidaires</b>	5 245,50 €	842,50 €
Matériel informatique	<b>Donateurs particuliers</b>	200,00 €	0 €
Transport (don du carburant)	<b>Bénévoles en mission</b> 6500 kms à 0,56€/kms	3 640,00 €	0 €
Pains	<b>Boulangerie Dias</b> Rue Gambetta Chelles : <b>1922 kg</b> x 3,50€	6 727€	0 €
Repas en barquettes	<b>Ville de Chelles</b> (livré par Elior pour la pension de famille) 17 x 6 j x 52 S x 6,70€	35 536,00 €	0 €
Alimentation : Lait, sucre, café, beurre, gâteaux, confiture, barre de céréales ....	<b>Banque alimentaire BAPIF</b> 4892 kg FEAD : produits de l'Europe	13 845,00 €	1 223€
Alimentation diverse Produits frais	<b>Croix Rouge Insertion</b> Mareuil les Meaux : 6014 kg x 4€:	24 056,00 €	3007 €
Produits hygiène et trousse de toilette offert pour Noël	<b>Lycée Gasnier Guy Chelles</b> 110 x 25€	2 750,00 €	0€
<b>TOTAUX</b>		<b>113 636,50 €</b>	<b>6 020,49 €</b>

#### 861 Mise à disposition gratuite de biens et services /870 Dons en nature

Domaines d'activités	Organismes	Mode de calcul	Valorisation	Participation CCAF
Mise à disposition de locaux pour accueil, vestiaire, domiciliation	<b>Association Sainte Bathilde / Paroisse</b>	300 m2 x 120€ par an = 36 000€	<b>30 100,00 €</b>	<b>5 900,00 €</b>
<b>TOTAUX</b>			<b>30 100,00 €</b>	<b>5 900,00 €</b>

## 862 Prestations / 871 Prestations en nature

Domaines d'activité	Mode de calcul	Nombre d'heures	Valorisation
<b>Site Internet</b> du CCAF et développement <b>du nouveau logiciel</b>	1 bénévole x 3 h x 40 semaines	120h 300 h	1 800 € 4 500€
<b>Informatisation</b> : préparation fichiers et travaux statistiques fibre optique, câblage	2 bénévoles x 50 semaines x 10h	1000h	15 000,00 €
<b>Comptabilité</b>	2 bénévoles x 10 h x 12 mois	360 h	5 400,00 €
<b>Maintenance, transport alimentation,</b> Petits travaux, affichage...	5 h x 50 semaines	250 h	3 750 €
<b>Gestion des stocks</b> : cave, garage etc.	5 h x 50 semaines	250 h	3 750,00 €
<b>Dossiers administratifs</b> : subventions, bilans ,agrément etc.	4 bénévoles x 4 h x 45 semaines	720 h	10 800,00 €
<b>TOTAUX</b>		<b>3 000 h</b>	<b>45 000,00 €</b>

## 864 Personnel bénévole / 875 Bénévolat

Domaines d'activités	Mode de calcul	Nombre d'heures	Valorisation
<b>Accueil</b> 1 fois par semaine	20 bénévoles x 4h x 50 semaines =	4000 h	60 000€
<b>Accueil</b> 2 fois par semaine	5 bénévoles x 8h x 50 semaines	2 000 h	30 000€
<b>Accueil</b> 3 fois par semaine	5 bénévoles x 3 j x 4h x 50 semaines	3 000 h	45 000€
<b>Accueil</b> : coordination de l'équipe, préparations réunions et courses	1bénévole x 5 h x 4 fois x 50 semaines	1 000 h	15 000€
<b>Domiciliation</b> : 3 permanences	8 bénévoles x 50 semaines x 10h	4 000 h	60 000,00 €
<b>Domiciliation</b> Retrait du courrier et tri	1bénévole x 2 tri x 3h x 50 semaines	300h	4 500,00 €
<b>Foyer</b> : coordination et Animation	1 bénévole x 20 semaines x 10 h	200 h	3 000€
<b>Vestiaire</b> : tri, rangement et distribution	8 bénévoles x 3h x 3 jours x 50 semaines	3 600 h	54 000 €
<b>Préparation, animation des</b> : Fête, brocante de la fraternité Bourses : livres, vêtements, jouets	25 bénévoles x 10h 8 bénévoles x 10h x 6 j	730 h	10 950€
<b>TOTAL :</b>		<b>18 830 h</b>	<b>282 450 €</b>

### Bénévoles de l'accueil en concertation



## **B - Rapport du commissaire aux comptes**

3 pages

# 5 / Orientations et priorités 2020

Présenté par Agnès Wolf, membre du CA

## A - Perspectives pour l'accueil de jour

- Poursuite de l'accueil de jour et l'amélioration des conditions matérielles et humaines dans la limite de nos capacités d'accueil.
- Garantir la pérennité de nos actions par le renforcement de l'équipe de bénévoles sur les missions stratégiques.
- Mettre en place le nouveau logiciel de gestion des services dont l'accueil de jour.
- Renouveler la formation des nouveaux bénévoles à la sécurité alimentaire.
- Mise en place d'ateliers numériques avec tablettes pour réduire la fracture numérique des accueillis

## B - Perspectives pour la domiciliation

- Demander aux candidats de venir sur rendez-vous pour l'entretien d'inscription le mercredi,
- Ouvrir un samedi matin par mois pour ceux qui travaillent, ???
- Se former pour les entretiens avec le logiciel actualisé.

## C - Perspectives pour le vestiaire

- Inviter l'équipe à s'inscrire sur le planning pour avoir des bénévoles à chaque ouverture,
- Réunir l'équipe une fois par trimestre pour mieux se coordonner.
- Préparation des journées de ventes (vêtements, livres, jouets) pour acheter certains produits (duvets...).
- Mobiliser des bénévoles ponctuels pour le tri du lundi

## D - Perspectives pour le foyer

- Continuer les entretiens d'accompagnement personnalisés des résidents. Et veiller à l'insertion des nouveaux.
- Continuer l'apport des services d'aide à la personne et à la santé ainsi que les tutelles.
- Organiser deux sorties offertes aux résidents pour créer du lien et les stimuler.
- Combattre la solitude par des animations (Jeux, Initiation à Internet, partage de tâches)
- Remplacement des lits par des matériaux anti acariens et anti punaises.
- Participer à la semaine des Pensions de familles organisée par l'UNAF0 et la FAS du 25 au 29 mai prochain

Pour augmenter nos capacités de logement :

- La création d'une nouvelle Pension de famille. différée mais toujours en projet
- Diffuser notre nouveau dépliant pour chercher des hébergements chez l'habitant afin de mobiliser des espaces sous occupés.

## E - Perspectives transversales pour tout le CCAF

Soutenir l'activité de nos 4 services ci-dessus par ces priorités transversales :

### 1 / Recrutement et formation des bénévoles

Continuer d'appeler des personnes pour trouver de nouveaux bénévoles par contacts et communication.

Organiser des formations pratiques sur les nouveaux logiciels d'inscription.

Journée de formation sur l'écoute, la compréhension de la pauvreté et le positionnement du bénévole CCAF.

### 2 / Accompagnement social des usagers

Repérer les personnes mal informées sur leurs droits. Veiller à donner du temps aux entretiens sociaux.

Poursuivre l'initiation à l'informatique pour l'inclusion numérique (nécessaire aux liens CAF, Pôle emploi...).

Mettre en œuvre le « Point conseil budget » sur l'endettement (méthode, temps dédié le mercredi matin).

Donner du temps pour la formation des salariés (droits accumulés).

Soutenir les salariés par des temps de dialogue trimestriels.

Recruter et former les futures volontaires du Service Civique.

### 3 / Développement du numériques et de la communication du CCAF

Apprendre à se servir de la nouvelle version du logiciel dans nos services.

Poursuivre la maintenance informatique et Internet. Sauvegarder nos documents important sur le site sécurisé.

Développer et mettre à jour de notre site Internet public et page Facebook.

Contacteur les jeunes (Scouts, Guides, Unionistes, Aumônerie...) et enseignants pour sensibiliser les lycées publics.

#### 4 / Partenariat et collaborations externes

Poursuivre les relations avec les pouvoirs publics, mairies, préfecture, ARS, CAF, Agence du service Civique ...

Continuer les relations bilatérales avec nos partenaires locaux puis se réunir pour ajuster nos collaborations.

Poursuivre le dialogue avec l'Association Sainte Bathilde pour donner un avenir à l'accueil CCAF des démunis dans les locaux de la Roseraie. En effet dans quelques années ceux-ci seront libérés par la paroisse du fait de la reconstruction du centre paroissial en centre-ville.

#### 5 / Recherche de soutiens financiers

Diffuser dans des lieux publics pour motiver de nouveaux donateurs.

Inviter chaque donateur et bénévole à motiver une autre personne à participer au CCAF.

Continuer de contacter et prospecter les fondations privées.

Continuer la rigueur de gestion par l'équipe des trésoriers et comptables.

**Merci à chacun d'entre vous, pour qu'ensemble nous mettions en œuvres ces orientations.**

#### RENDEZ-VOUS DU CCAF EN 2020 A RETENIR

Brocante de Villeneuve le Comte le 26 avril

Repas des bénévoles le 19 mai

**Brocante de la fraternité : rue Pérotin, le 13 juin**

Repas des accueillis : rue Pérotin le 26 juin.

Stand au Carrefour des associations : 12 - 13 septembre

Bourse aux vêtements : rue Pérotin le 10 octobre

Bourse aux jouets : rue Pérotin le 5 décembre

Repas de Noël des sans abri : le 18 décembre



Assemblée générale de mars 2019



Vue partielle de l'assemblée générale



Baptême de Pascal



Bourse aux jouets

# 6 / Budget prévisionnel 2020

Rapport présenté par Hervé Souchet, trésorier

Le budget prévisionnel 2020 du CCAF est de 344 120 euros, en baisse de 9,2% par rapport au compte de résultat de l'exercice 2019 (pour rappel 379 101 euros), et devrait se terminer sur un résultat équilibré. Pour l'élaboration de ce budget, nous avons opté comme d'habitude pour 0% de risque.

## I - LES PRODUITS

REPARTITION PRODUITS	2016	2017	2018	2019	Budget 2020
VENTES	18%	15%	14%	15%	17%
SUBVENTIONS	54%	63%	55%	57%	63%
AIDES PRIVEES	5%	6%	7%	5%	10%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5%	6%	5%	4%	3%
PRODUITS FINANCIERS	2%	1%	1%	0%	1%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3%	0%	0%	1%	1%
REPORT RESSOURCES EXERCICE ANTERIEUR	13%	9%	19%	17%	6%
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

- La part des Aides Privées augmente en regard de la demande cette année de subventions aux Fondations pour financer les travaux prévus en 2020.
- Les subventions augmentent, ceci est justifié par la diminution du Budget global
- Le report de ressources diminue du fait de la part moins élevée provisionnée sur l'exercice 2019 (non connaissance du résultat début décembre 2019 lors de l'élaboration du budget 2020).

## II- LES CHARGES.

REPARTITION CHARGES	2016	2017	2018	2019	Budget 2020
ACHATS	7%	6%	9%	7%	10%
SERVICES EXTERIEURS	20%	18%	26%	26%	24%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10%	9%	13%	11%	13%
IMPOTS ET TAXES	0%	0%	0%	1%	0%
CHARGES DE PERSONNEL	46%	41%	28%	38%	47%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3%	5%	5%	5%	5%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4%	6%	1%	2%	0%
DOTATION PROVISIONS	10%	15%	19%	10%	1%
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Baisse de 8,1% du total des charges par rapport au Réel 2019

- Moins d'achat de matériel d'investissement et de travaux prévu en 2019 (-6,5%)
- Augmentation des charges de personnel suite à l'embauche d'un jeune stagiaire jusqu'en septembre 2020
- Peu de provisions, car celles sur les dettes des résidents ont été passées en 2019

Il est important de rappeler une fois encore que sans le bénévolat et les dons en nature des uns et des autres, notre belle association serait en difficulté et ne pourrait répondre à toutes les demandes.

Si nos frais généraux sont si bas, c'est aussi grâce à eux et à cette générosité.

C'est un fort signe d'Amour et d'Espoir en cette période de méfiance vis à vis des autres.

## III- CONCLUSION


Le Conseil d'Administration et le Bureau sauront tout au long de l'année, comme les années précédentes, être attentifs à l'exécution de ce budget en veilleront tout particulièrement à ce que l'ensemble des dossiers de demande de subvention/convention se réalise à hauteur de leur prévision.

Si des écarts importants venaient à apparaître les instances du CCAF en délibèreraient.

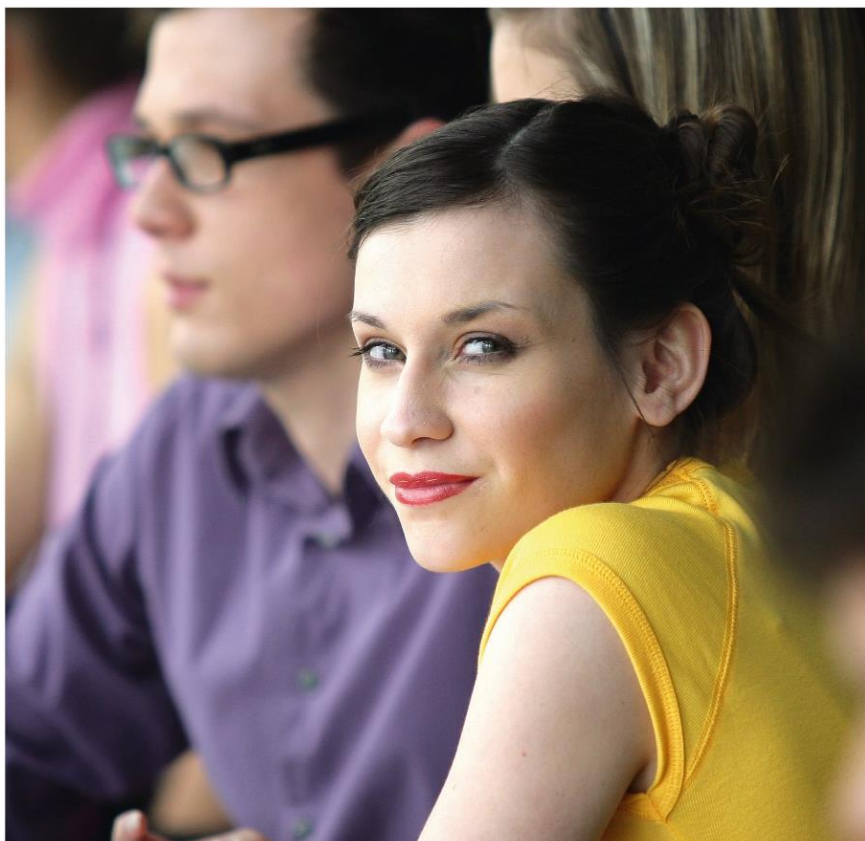
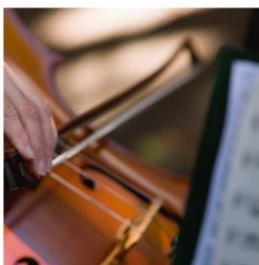
**Trouvez ci-après le budget prévisionnel 2020 par services**

## Tableau du budget prévisionnel

**Pour l'insertion des plus démunis, le CCAF agit en réseau avec des partenaires qualifiés**

Les services de l'Etat	Collectivités locales	Services publics	Associations	Don en nature	Entreprises et fondations	Réseaux chrétiens	Acteurs de Santé
 PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE							
							
	Epicerie Sociale Panier Malin						AVIH Torcy Pass Villevrard
		Centres sociaux : UIA Coudreaux Grande Prairie Noue Brossard		ELIOR Repas		Paroisses : Catholique Protestante Orthodoxe	
		Maison de la justice et du droit PVM		CR Insertion Alimentaire Mareuil	Boulangerie Dias Epi d'or		
CADA							Les médecins de Chelles
SIAO				Association Partage Villeneuve le C		Association Sainte Bathilde	Pharmacie Laporte

Credit photos : Gettyimages.



# REJOINDRE UNE BANQUE DIFFÉRENTE, ÇA CHANGE TOUT.

GRÂCE AU PARTENARIAT ENTRE  
LE CRÉDIT MUTUEL ET MON ASSOCIATION,  
JE BÉNÉFICIE D'OFFRES EXCLUSIVES.

Adhérents  
d'associations

## Crédit Mutuel

**Chelles**

17 bis avenue Foch – 77500 Chelles

Tél. : 01 64 11 25 92 – Courriel : 06435@creditmutuel.fr

Annonceur : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées. La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de S.A. au capital de 5 458 531 008 euros (RCS B 588 505 354), 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67913 Strasbourg Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, et les caisses du Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurance inscrits au registre national, sous le numéro unique d'identification 07 003 758, consultable sous [www.orias.fr](http://www.orias.fr).